

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. III

MONTREAL, 22 OCTOBRE 1892.

No 18

UN NID DE CASTORS

Tout n'est pas rose dans les perspectives de l'Université-Laval, reconstituée suivant l'acte de l'année dernière.

On sait qu'il y a eu de nouveaux administrateurs à nommer pour compléter le chiffre requis pour le bureau, et c'est dans cette nomination que git toute la difficulté, une difficulté assez sérieuse pour provoquer du malaise dans les divers cercles de notre ville.

Les anciens administrateurs prétendent nommer les administrateurs actuels sans consulter personne, de leur propre mouvement, et les noms qui sont cités sont de nature à décourager tous ceux qui portent un intérêt à la cause de l'éducation.

Nous sommes déjà assez malheureux avec ce que nous possédons sans qu'on vienne encore nous accabler en donnant dans notre grande Université Française la prépondérance au groupe le plus arriéré, le plus réfractaire à tout progrès, à toute idée nouvelle, — en un mot, au groupe *castor*.

C'est cependant ce qui est en train de se faire.

L'Université-Laval se *castorise* à pas de géant.

Les nouveaux administrateurs cités comprendraient MM. Chs. Chaput, Od. Dupuis, Abbé Proulx et Juge Pagnuelo.

À part les deux derniers, tout le monde se demandera à quel titre MM. Chaput et Dupuis peuvent être des acquisitions pour une Université, et en quoi leur présence peut promouvoir l'enseignement.

Le but est évidemment de renforcer l'élément *castor* qui prend peu à peu la haute main sur la direction de l'institution.

L'entrée du juge Pagnuelo dans l'Université est un autre événement déplorable. Je n'attaque en rien ici le caractère du juge ni l'instruction supérieure du légiste, mais au point de vue que je signalais plus haut, c'est l'affirmation définitive de la prise d'autorité que j'indiquais.

M. Pagnuelo représente dans l'ordre universitaire l'élément ultramontain dans tout ce qu'il a de plus intransigeant et de plus intraitable, incontrôlable et autoritaire.

C'est un irrédentiste.

Tout le monde avouera que ce n'est pas l'homme à mettre à la tête d'une grande institution à peine sortie de

troubles de longue durée causés justement par les éléments qui vont se retrouver en présence.

S'il est une machine où il importe de bien graisser les rouages et d'arrondir les coins, c'est à coup sûr celle que l'on veut confier à des mains aussi dures.

Le public voit avec regret le mouvement qui se fait et qui inquiète tout le monde.

D'autant plus que la majorité laissée au groupe *castor* aurait une importance matérielle qu'on ne peut se dissimuler.

Une affiliation intime existe sûrement entre ce groupe et les Pères Jésuite de la rue Bleury, qui ont là des terrains considérables et ne seraient peut-être pas fâchés d'en céder une partie pour la construction des bâtiments de l'Université.

Ce désir fort légitime recevrait sans doute satisfaction, et notre université canadienne se verrait transportée dans la partie Ouest de la ville, au détriment du Quartier Est.

Voici naturellement qui demande sérieuse considération.

Au point de vue matériel et au point de vue éducationnel, la suprématie des *Castors* dans l'Université Laval est dangereuse, et doit être empêchée par tous les moyens possibles.

C'est aux universitaires de s'agiter, de ne pas laisser l'ancien conseil se constituer comme il lui plaira en conseil actuel.

La question mérite une action prompt et immédiate.

Il importe de ne pas faire de l'Université Laval un nid de *Castors*.

UNIVERSITAIRE.

MESQUINE VENGEANCE

Un homme qui, il y a un an à peine, venait d'achever une tournée triomphale dans toute l'Europe, après avoir répandu sur sa route mille sources de gloire et d'honneur pour la Province de Québec, est aujourd'hui sur le Banc des criminels.

Demain, peut-être, il sera emprisonné, arraché à l'affection des siens, claquemuré dans quelque donjon où ne lui arriveront que bien affaiblies les clameurs de la multitude indignée de tant de furie vengeresse.

Qu'ont-ils donc dans le cœur les hommes qui s'offrent à plaisir le spectacle des tortures d'un ennemi vaincu, d'un adversaire terrassé ?

Tant de fiel et de haine peut-il exister dans l'âme de ces triomphateurs ?

Leur revanche fut pourtant large et complète. L'ancien chef, porté pendant cinq ans durant sur le pavois, n'avait-il pas fait une chute assez étourdissante, assez écrasante pour que leur joie fût à son comble ?

Que pouvaient-ils demander de plus ?

L'enfant chéri de la Province de Québec, celui vers qui elle tendait ses bras comme son bienfaiteur, avait tout perdu : gloire, honneurs, amis, fortune, tout, même la santé.

Des tortionnaires moins barbares auraient suspendu leur œuvre devant toutes ces ruines.

Mais il n'en est pas ainsi pour les petits esprits qui détiennent actuellement le pouvoir.

Il leur a fallu se faire du corps de l'ennemi abattu un tremplin pour rehausser leur taille minuscule et abriter leur insignifiance.

Tous les moyens leur sont bons pour donner le coup de pied de l'âne au lion expirant.

Qu'importent les formes, les lois, la justice !

Cicéron voulant se venger de Cailina s'écriait :

"Republicæ sit hostis, cum civem esse nullo modo posse."

"Quiconque est l'ennemi de l'État perd ses droits de citoyen."

L'État, c'est moi ! proclame le petit dictateur de Spencer-Wood, et à ce cri tous les freins, toutes les garanties de la justice disparaissent.

Il lui faut un coupable, il lui faut une victime ; il l'aura, et peut-être dormira-t-il content ensuite avec un hideux sourire.

Ces poursuites au nom de l'État, au nom de la Reine, sont odieuses lorsque le vrai tribunal, celui de l'opinion publique, a sévi, lorsque le Parlement ne s'est pas prononcé.

Le Président de Bellière répondait fièrement à Louis XIII qui demandait l'envoi de M. le duc de la Valette devant la cour criminelle :

"C'est une chose étrange de voir un roi donner son suffrage au procès criminel de l'un de ses sujets ; jus-
"qu'alors les rois s'étaient réservé les grâces, et renvoyaient
"les condamnations des coupables à leurs officiers. Votre
"Majesté pourrait-elle bien soutenir la vue d'un gentil-
"homme qui ne sortirait de votre présence que pour aller
"sur l'échafaud ? Cela est incompatible avec la Majesté
"Royale." — "Opinez au fond," commanda le Roi. —
"Sire, je n'ai pas d'autre avis."

Les temps sont un peu changés, le téléphone et la télégraphie ont changé tout cela ; mais, c'est dans le sanctuaire quasi-royal que s'édictent les sentences, et de là sortira l'ordre d'emprisonnement d'un ancien ministre de Sa Majesté.

Quelle étrange humiliation pour notre population démocratique de se voir ainsi soumise aux caprices d'une clique qui lui ferme la bouche et étouffe sa voix à chaque instant !

Le peuple est-il consulté dans le moment actuel. Sait-

il même ce qui se trame dans ces conciliabules où chacun se dispute un lambeau du manteau de Mercier, où ils se payent une petite part à son supplice.

Non, tout se combine dans les sentines politiques, seule la politique dirige tous les mouvements de cette Cour qui a entre ses mains la cause d'un homme politique.

Celui qui fut plus tard Napoléon III fut traduit après l'échauffourée de Boulogne en 1840, devant la Haute Cour composée de membres de la Chambre des Pairs, et leur lança à la tête cette apostrophe :

"Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite... Représentant d'une cause politique, je ne puis admettre comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne : dans la lutte qui s'ouvre il n'y a qu'un vainqueur et qu'un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur je n'ai pas de justice à attendre de vous et je ne veux pas de votre générosité."

N'est-ce pas là la situation que nous avons à envisager à Québec ?

Nous en appelons aux esprits sobres de tous les partis pour protester contre la sinistre comédie qui se joue maintenant. C'est au peuple généreux et loyal que nous nous adressons pour ne pas permettre qu'on accable un vaincu pour satisfaire de vilaines rancunes personnelles.

Tout le monde sait que le vrai motif de la poursuite n'est pas l'intérêt public ; mais les intéressés cherchent à se venger d'un mot qui a échappé au cours de la lutte électorale.

Il y a une faute à racheter, et c'est à ceux qui ne l'ont pas commise qu'on en fait supporter le poids.

Tous ceux qui ont une famille sentent combien est douloureuse la position dans laquelle se trouve l'ancien chef du parti national. Abattu, ruiné, malade, il ne lui reste plus d'autre consolation que la présence de sa femme et de ses enfants qui lui font oublier un peu ses cruelles déceptions et ses terribles épreuves.

C'est ce dernier bien qu'on veut lui enlever en invoquant le mot de Montesquieu : "Il y a des cas où il faut mettre un moment un voile sur la liberté, comme on cache les statues des dieux."

Nous ne sommes pas, Dieu merci, dans ce cas-là. Rien ne menace le pays, rien ne met son existence en péril, et la présence de l'hon. M. Mercier au milieu des siens n'est pas un péril national.

Seul, il inquiète les ambitieux et les jaloux. Ce sont ceux-là qui nous gouvernent et qui ne se gênent pas de le montrer de toutes les façons.

Cette attitude n'a rien de nouveau, et je relisais l'autre jour le procès de Fouquet dans le *Journal d'Olivier d'Ormesson* qui parle dans ces termes du Chancelier Seguier chargé du procès :—

"Son attitude ne fut pas celle d'un magistrat pénétré de la gravité de ses fonctions et observant scrupuleusement les formes de la justice. Parvenu à la vieillesse il se plaignait vivement de la longueur de ce procès qui, disait-il, durerait plus que lui, et il témoignait hautement son impatience. On vit dans un des nombreux incidents de ce vaste procès le chancelier tenant sur la sellette un malheureux pour lequel il s'agissait de la vie ou de la

“ mort, le pressant de questions et ne lui laissant pas le loisir de répondre. Comme la plupart des membres de la Chambre murmuraient de cette partialité, Séguier jeta brusquement au président de Nesmond le cahier qui lui servait pour l'interrogatoire, et lui dit de le continuer. Le président s'y refusa. Le chancelier fit alors lire les articles par le rapporteur. L'interrogatoire achevé, il se leva piqué et sans dire mot à personne. Beaucoup de messieurs, ajoute Olivier d'Ormesson, me parurent fort indignés de la conduite de Monsieur le Chancelier qui faisait connaître son empressement pour plaire à la Cour, et ne songeait qu'à faire condamner promptement cet homme, sans garder la bienséance d'un juge qui doit écouter favorablement un accusé et chercher plutôt à le soulager qu'à l'accabler.”

Il paraît que l'histoire se répète.

Nous assistons à un spectacle odieux, déshonorant.

C'est le cas ou jamais de redire les propres paroles du Parlement auquel Louis XVI avait enlevé le procès du duc d'Aiguillon, pair de France, pour évoquer l'affaire à son conseil : “ Sire, la France attendait un grand exemple et elle ne voit qu'un grand scandale.”

La Province de Québec attendait un grand exemple, elle ne voit qu'un scandale de plus.

DUROC.

LE BAPTÊME

LE PÉCHÉ ORIGINEL — LACORDAIRE

En voulant résumer l'autre jour la pensée de Lacordaire sur le péché originel et son imputabilité à la race humaine, j'ai commis, paraît-il, aux yeux de M. l'abbé Scott, une erreur grave. Ce monsieur m'en reprend dans un genre, un style, un ton et des termes où l'aigreur qui repousse et la violence qui n'édifie rien, remplacent la douceur, dont le charme captive, et le calme où se plaisent les esprits sereins, désireux d'entrevoir la vérité telle qu'elle est et non telle que l'homme, avec ses intérêts et ses passions, nous la représente et veut qu'elle soit.

Je suis de ceux qui croient à l'empire de la douceur. Fille de la charité elle est forte comme sa mère, et c'est encore à elle que l'on recourt quand la violence et la force brutale se sont montrées impuissantes. C'est en s'humanisant, c'est-à-dire en adoucissant ses mœurs et ses lois, que le monde est entré dans la voie de progrès où il marche à pas de géant vers un avenir plus grand et des destinées plus belles où toutes les nations seront confondues dans un même sentiment de fraternité — cette autre forme de la charité — sous le regard réjoui de Celui qui a dit : “ Aimez-vous les uns les autres comme des frères, puisque vous êtes les enfants du Père commun qui est dans les Cieux.”

Je crois donc à cette force, et je m'étonne toujours de voir ceux qui sont chargés d'en enseigner les bienfaits la reléguer comme une chose inutile pour eux-mêmes et bonne au plus à faire le sujet d'un sermon.

Nous entendons tous les jours le moindre petit vicairer citer St. Mathieu au chap. 16, v.v. 18-19, pour prouver que Pierre est le fondement de l'Eglise et que le prêtre a le pouvoir de remettre les péchés; et au chap. 18, v. 17, pour nous traiter de païens et de publicains si nous ne

l'écoutons et n'écoutons l'Eglise. Cependant ce ministre de Dieu oubliera le Chap. 5 du même Evangéliste v.v. 4-9, où se lisent ces paroles admirables : *Bienheureux les doux parce qu'ils posséderont la terre ! Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.*

Je ne me plains pas des injures de M. l'abbé Scott. A Dieu ne plaise que je me rende coupable d'une telle lâcheté.

Vieux soldat des combats de la plume, je suis aguéri. Je sais recevoir et endurer les coups, même ceux de M. l'abbé Scott — quoique je sois peu habile à les rendre. Du reste, on ne peut se plaindre que des insultes de ses inférieurs. Mais ce qui me déplaît c'est de voir, chez les ecclésiastiques, la pratique si peu conforme à la théorie.

Ces messieurs vous citeront les épîtres de Paul aux Romains pour soutenir les choses les plus déraisonnables, appuyés de cette autorité ils lanceront contre vous toutes les injures, même l'anathème, sans se mettre en peine des Epîtres du même Apôtre aux Corinthiens, chap. 13, v.v. 1-2, où il est dit : *Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges mêmes — comme M. l'abbé Scott — si je n'ai point la charité, je suis comme un airain sonnante et une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères — comme M. l'abbé Scott — et toutes les sciences — encore comme le savant abbé avec ses in-folio et son étude pour l'étude — et quand j'aurais toute la foi possible — toujours comme M. l'abbé Scott qui croit à Suarez plutôt qu'aux conciles — jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité je ne suis rien.*

Mais qu'est-ce que cela leur fait, à ces messieurs ? Contredire leur enseignement par leur conduite est un jeu pour eux. Ils vous recommandent l'étude des docteurs de l'Eglise, mais c'est à une condition, c'est que vous y trouviez tout ce qu'ils y trouvent ou tout ce qu'on leur a dit y être. Si vous avez la maladresse d'y voir autre chose, malheur à vous. Vous n'avez pas de raison — N'avoir pas de raison ils appellent cela être rationaliste — c'est une injure grave — Vous n'avez pas de sens. Ils nous traitent de fous, d'insensés, sans craindre de cruelles représailles. Ils nous reprennent avec fureur, même de ce dont nous ne sommes pas coupables. Pour mieux nous dauber, pour mieux nous écraser de leur logique — ce sont tous de profonds logiciens — ils nous prêtent, que dis-je, ils nous prodiguent des théories insensées qu'ils renversent d'un seul souffle, puis ils semblent nous regarder avec ce sourire des vainqueurs antiques fendant la foule pour aller recevoir la palme de la victoire. Oui, ils sont tous logiciens — sans être logiques — penseurs sans penser.

Imbus de l'esprit de domination, ils ont créé, suivant l'expression d'un philosophe de nos jours, une *pédantocratie* insupportable qui les rend incapables d'entendre la moindre contradiction. Autoritaires jusqu'à l'impossible, ils ne nous permettent pas de différer d'avec eux, et ils nous en reprennent avec des airs de fouailleurs qui nous font rougir, non pour nous-mêmes, mais pour la dignité de leur caractère dont ils semblent n'avoir aucun souci dans les discussions où ils entraînent des gens qui ne leur disaient

rien. Si vous dites un mot ils s'irritent, se fâchent, s'emportent, grossissent leur voix, se perdent en invectives et en injures, et font si bien qu'ils se montrent remplis de toutes les passions et de toutes les imperfections de l'humaine nature. En sorte qu'ils rappellent inévitablement à notre souvenir, au lieu de chercher à nous le faire oublier, le terrible vers du célèbre philosophe de Ferney :

“ Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.”

Ils nous signalent nos fautes avec amertume, sans se ressouvenir de la prière que chaque jour ils font à Dieu : *Seigneur, ne me reprétez pas dans votre colère, ne me châtiez pas dans votre fureur.*”

Étrangers, insensibles par nature ou par vœu, à toute affection humaine, ils ne songent même pas à ceux qui nous aiment et dont ils contristent injustement le cœur par les humiliations auxquelles ils nous soumettent. Ministres de Celui qui a dit : *Soyez doux comme des colombes ; apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, que répondrez-vous au jour du jugement quand Dieu vous demandera compte de votre manque de douceur comme de vos violences et de vos aigreurs ?

Prêtres du Dieu de toute justice et de suprême bonté, quelle sera votre excuse lorsqu'il vous reprochera le mal que vous aurez fait et le bien que vous aurez négligé de faire ?

Que lui direz-vous quand il vous demandera si vous avez toujours suivi l'exemple de Celui de qui le prophète Isaïe disait : *“ Il ne rompra pas le roseau brisé et n'éteindra pas la mèche qui fume encore ? ”* Quelle sera votre réponse quand il vous reprochera d'avoir, par votre courroux et vos éclats de voix, éloigné du bercail les âmes timides qui y étaient déjà, et d'autres qu'une parole d'amour chrétien y eût fait entrer ?

Comme vous oubliez facilement, vous hommes de Dieu, que vous êtes ici le représentant de Celui qui dans sa bonté *“ fait lever le soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes ! ”*

Comme vous pensez peu à cette terrible parole : *“ Qui conque s'irrite contre son frère sera condamné par le jugement. Et celui qui lui dira, insensé, sera condamné au feu de l'enfer ! ”*

Ce que je viens de dire ne s'applique pas spécialement à M. l'abbé Scott, de qui je ne crois que du bien, et qui est peut-être un des moins violents. Mais je ne saurais le laisser sous l'impression qu'il a tenu envers moi le langage qui convient à un prêtre et à un homme aussi distingué qu'il semble se croire. Je ne lui conteste pas la distinction. Je lui souhaite la dignité.

Bien qu'il ne fût pas dans mon intention d'écrire ce préambule, je ne regrette pas de l'avoir fait. Cela dit, je reviens au sujet du péché originel et de Lacordaire.

Le lecteur a déjà devant lui le texte de la soixante-cinquième conférence, et je le laisse juge de l'interprétation dont il est susceptible. Cependant, je dois lui faire remarquer que M. l'abbé Scott a une singulière façon de faire la preuve de ce qu'il dit. Ainsi, pour prouver que Lacordaire n'a pas tenu le langage dont il est question, il cite le Concile de Trente, et remontant jusqu'aux premiers siècles de l'Église il y ajoute l'opinion de St. Thomas ! C'est entrer

dans le mérite du dogme lui-même, plutôt que de prouver la fausseté de la doctrine attribuée au grand dominicain. De ce que le Concile de Trente, d'accord avec Saint Thomas, a défini, il y a trois cents ans, le dogme du péché originel, il ne s'ensuit pas que Lacordaire n'a pas dit ce que je crois trouver dans la conférence dont il s'agit.

M. l'abbé Scott dit : *Lacordaire dit que nous n'avons pas commis personnellement la faute d'Adam. Beau dommage ! Soutenir le contraire serait démence et hétérodoxie — D'accord !*

M. l'abbé Scott est bien vite d'accord avec Lacordaire, mais l'est-il avec Saint Augustin, qui donne au péché originel tous les caractères d'un péché *personnel*, puisqu'il déclare que nous avons *volontairement* péché en Adam. La volonté ne suppose-t-elle pas la *personnalité* ? Nous étions tous en Adam, et nous avons péché en lui. Ce serait en vertu de notre présence en Adam lors de son péché que nous aurions péché nous-mêmes et que nous serions devenus coupables. Comment le serions-nous devenus autrement ? Celui, dit Saint Chrysostôme, qui serait pécheur du péché d'un autre ne serait redevable d'aucune peine, puisqu'il ne serait point pécheur en lui-même, ou en son particulier.

Et c'est cette seule explication qui soit compatible avec la justice de Dieu. Autrement il nous punirait pour le péché d'un autre, auquel nous n'aurons pris aucune part.

M. l'abbé Scott admet que nous n'avons pas commis *personnellement* la faute adamique. Très bien. Et Lacordaire dit que nous ne l'avons commise ni par voie de perpétration ni par voie de complicité. Alors comment donc l'avons-nous commise ? Mystère, dira l'abbé Scott. — Soit. Lacordaire ajoute qu'elle ne nous a pas été transmise, et qu'elle ne nous est imputable ni par voie de perpétration ni par voie de complicité. Comment alors pouvions-nous l'avoir commise et en être tenus responsables ? Encore un mystère.

Saint Augustin dit “ que le genre humain avait prévarié en Adam, que de là nous est venue la concupiscentence. — Tom. Orat. Cont. Gent., p. 456. Ainsi, dit Bossuet, *déf. trad.*, p. 473, le péché d'Adam n'était pas seulement le sien, mais celui de tous ses enfants.

M. l'abbé Scott n'est pas plus d'accord avec d'autres pères de l'Église qu'avec Saint Augustin sur la doctrine du péché personnel. Ainsi Tertullien, au dire de Bossuet — *Ibid.*, 470, nous fait sentir, *comme ont fait aussi tous les anciens*, “ que nous avons *commis* le même péché que notre premier père, que nous avons *avec lui étendu le bras* au bois défendu, que nous avons *goûté* une *pernicieuse douceur*.” Peut-on imaginer quelque chose de plus personnel ? Saint Basile, au rapport de Saint Augustin, dit “ que nous avons été *intempérants en Eve et en Adam, et chassés* en eux du Paradis.”

Origène dit “ que tous les hommes ont été dans le Paradis en Adam.”

Saint Grégoire de Nazianze dit “ que nous avons *goûté* en Adam le fruit défendu, qu'en lui nous *avons violé* la loi de Dieu, et que nous *avons été chassés* en lui du paradis.”

Saint Grégoire de Nysse dit “ que comme le mal a pénétré au dedans, *lorsque nous avons goûté* le fruit de-

fendu, il fallait que le remède y entrât aussi." Remarquons bien; lorsque nous avons goûté, pas lorsqu'Adam a goûté. Saint Jean de Damas, qui, le premier, rédigea un cours régulier de théologie dogmatique, et dont les ouvrages ont servi longtemps de manuel dans les écoles, dit: "Que la remission des péchés nous est donnée de Dieu par le baptême, que nous en avons besoin *pour avoir, quand il nous a faits, transgressé son commandement*; qu'en recevant la suggestion du démon et transgressant le commandement nous nous sommes *nous-mêmes livrés au péché.*" Lib. III., c. IV et c. XIV.

Pouvait-on dire d'une manière plus claire que nous nous sommes livrés *personnellement* au péché?

Ceux donc qui s'étaient avisés de croire que nous avions péché personnellement en Adam se trouvaient, apparemment du moins, en excellente compagnie, et leur erreur était bien excusable.

Mais les enfants ont-ils péché?

Saint Clément d'Alexandrie que Saint Jérôme appelle le plus savant des Pères, *omnium eruditissimus* Epist. 83 (alias 84) — dit "que l'enfant, à la vérité, *n'a point péché.*" C'est aussi le sentiment Basilide — *Stromates*, liv. 4; *Fédagogue*, p. 369.

Saint Chrysostôme dit "que nous baptisons les enfants *quoiqu'ils ne soient point souillés par le péché.*" Au dire de Bossuet, *Ibid.* p. 489, le même Père enseigne "qu'il n'y a aucune apparence qu'on soit *pécheur par la désobéissance d'autrui.*"

Saint Cyprien, d'après Saint Augustin lui-même, a *défendu l'innocence des enfants.*"

Tertullien appelle *l'enfance un âge innocent*, 1 de *Baptême*, c. 18, p. 231, *edit. Famel.* Il faut bien comprendre que si je cite ces opinions des premiers pères de l'église ce n'est pas que je veuille les opposer à la décision du Concile de Trente qui, au point de vue de la foi, a réglé la question d'une manière définitive. C'est seulement pour faire voir l'entente vraiment cordiale qui règne entre les saints, les conciles et M. l'abbé Scott.

Ce qui, entre autres choses, fait croire à M. l'abbé Scott que Lacordaire n'a pas exprimé la pensée que je lui ai attribuée c'est qu'il le considère comme un illustre et saint religieux. Mais M. Scott doit savoir que Lacordaire a été, pendant un certain temps, un des adeptes du rationalisme et de la liberté de conscience, et que même les doctrines qu'il soutenait dans *l'Avenir* avec tant de vigueur ont dû être condamnées par l'encyclique de Grégoire XVI le 18 septembre 1832. M. Scott doit savoir aussi qu'on lui a reproché d'avoir obtenu ses succès dans la chaire de Notre-Dame aux dépens de l'orthodoxie rigoureuse, et qu'il était devenu suspect au clergé qui le voyait d'un mauvais œil. Il sait aussi que les répudiations nombreuses dont il a été l'objet ont empoisonné ses jours. Serait-il bien étonnant qu'il se fût éloigné de la foi pour se rapprocher de la raison, dont il s'était séparé, disant qu'elle vient du démon et qu'elle est inconciliable avec la foi qui vient de Dieu, proposition condamnée depuis par le Syllabus, Art. VI. Peut-être est-il retourné à la doctrine des premiers Pères, sans se mettre

en peine des conciles, comme ceux qui, malgré les conciles, retournent à Saint Thomas.

Mais en voilà assez sur en sujet que je n'entendais pas discuter et qui d'ailleurs est en dehors du point soulevé.

Ce que j'ai dit sur le sort des enfants morts sans baptême a excité l'ire de M. l'abbé Scott, que me traite avec un sans-gêne et une désinvolture du plus haut genre.

Comme si je devais être tenu responsable des décisions des conciles de Lyon et de Florence, quand elles ne sont pas suivant la théologie de M. l'abbé Scott. Aussi il fait beau voir le cas qu'il en fait.

Parlez-lui du Concile de Trente, par exemple.

A la bonne heure.

Les conciles de Lyon et de Florence!

C'est une impertinence d'en parler à moins d'avoir certaine taille, — la taille de M. l'abbé, je suppose.

Etre chène, géant, Hercule!

Et moi qui ne suis qu'un faible roseau, un nain, un pygmée!...

Aussi écoutez bien le colosse.

"Je nie, dit-il, que cette question du sort des enfants morts sans baptême ait été *définie* par le IIe concile de Lyon ou celui de Florence."

Rien que cela. Ni plus ni moins.

Cependant, ce sont deux conciles œcuméniques dans lesquels les deux églises réunies décidèrent *comme de foi*, dit Bossuet — *Défense de la tradition et des saints pères*, liv. 5, chap. 2, que les âmes de ceux qui meurent ou dans le péché mortel actuel, ou dans le seul originel, *descendent incontinent dans l'enfer, ad infernum, pour y être toutefois punies par des peines inégales; POENIS DISPARIBUS PUNIENDAS.*

Vous avez bien lu — *descendent incontinent dans l'enfer.*

Pour M. l'abbé Scott ceci n'est pas une définition.

Pourtant Bossuet, dont l'opinion vaut *peut-être* celle de M. Scott — j'en laisse le lecteur juge — dit, en opposant ces conciles à M. Simon: "Faut-il tant faire l'habile quand on ignore les *dogmes de la foi expressément définis*, et en mêmes termes par deux conciles si authentiques?"

Et Bellarmin, cet ornement de l'Eglise d'après M. Scott, et qui, au dire de Bossuet, tenait lieu à Rome de toute la tradition, ne conclut-il pas que cette doctrine est *de la foi catholique et la contraire hérétique, condamnant la fausse pitié de ceux qui, pour témoigner à des enfants morts une affection qui ne leur profite en rien, s'opposent aux Écritures, aux conciles et aux Pères.*

Bossuet, loco citato, et livres 8-9.

Peut-on être plus précis? Nier cette doctrine c'est s'opposer aux *Écritures, aux conciles et aux Saints Pères. Elle est de la foi catholique et la contraire est hérétique.*

M. Scott peut nier tant qu'il voudra. Sa négation ne peut rien contre ces deux conciles qui définissent clairement le lieu où vont les enfants morts sans baptême — l'Enfer — que l'Écriture appelle *un étang de feu!*

Il n'y a qu'une chose qui ne soit pas définie: c'est l'étendue des souffrances. Mais ce qui est encore bien défini, c'est qu'ils seront *punis*. Ils souffriront donc. Le mot *punition* n'implique-t-il pas l'idée de la *souffrance*?

St. Thomas, dit M. Scott, enseigne qu'ils ne seront que privés de la vue de Dieu. C'est donc bien peu de chose qu'être ainsi puni !!

Pourtant depuis le jour où j'ai commencé à entendre la parole de Dieu dans nos églises et au collège, j'ai toujours ouï dire que la plus grande peine des damnés était d'être privés de la vue de Dieu.

Qui donc m'a trompé ? Qui donc cherche à me jeter dans l'erreur ?

St. Grégoire dit des enfants morts sans baptême, qu'ils sont dans les tourments perpétuels.

St. Avite dit "qu'ils sont dans la gêne." Ce qui est une souffrance.

Le pape Gélase dit "qu'ils n'auront pas la vie éternelle."

Le pape Jean dit "qu'ils sont dans la mort éternelle."

M. Scott dit que c'est une "question libre dans les écoles."

Elles sont belles et rassurantes, en vérité, pour le respect dû aux églises et à ses conciles et pour la foi, les écoles de M. l'abbé Scott ! Si Suarez, avec les opinions probables, peut avoir le dernier mot c'est bien rassurant.

M. Scott m'ayant dit que les théologiens modernes étaient de l'opinion de St. Thomas, je lui ai demandé de m'en citer quelques-uns.

Savez-vous ceux qu'il m'a nommés ? Ecoutez bien :

Domenico Soto, qui vivait il y a près de cinq cents ans !!

Bossuet, qui parle de la peine du feu, dont il n'est pas ici question, et qui, du reste, comme on vient de le voir, accepte le dogme tel que défini par les conciles déjà mentionnés, comme étant de foi.

Suarez qui vivait il y a trois cents ans !! Suarez l'inventeur du système du parjure justifié par les restrictions mentales, et dont certains ouvrages sont à l'Index ! Suarez, partisan du probabilisme, qui parle de l'opinion la plus probable sur cette question-ci !

Vous savez ce que c'est que le probabilisme.

Vous connaissez cette doctrine condamnée par Rome, dans l'ouvrage du Père Caramuel mis à l'Index !

Le probabilisme qui permet de suivre l'opinion la plus probable quand elle fait votre affaire, et qui permet de suivre l'opinion même la moins probable si votre intérêt vous porte à l'adopter !

Le Cardinal Cajétan — encore un autre moderne d'il y a trois cents ans, dont la réputation était tellement bonne qu'on a signé de son nom un ouvrage assez mauvais pour être mis à l'Index !

Ce Cardinal cité par Hurter — un converti d'hier — dont on ose opposer l'opinion à celle des conciles, de St. Augustin, de St. Grégoire et de Bellarmin, renverse toute la doctrine en disant que les enfants des chrétiens qui n'ont pu recevoir le baptême peuvent être sauvés en considération des prières de leurs parents. Mais ceci est trop, ajoute M. l'abbé Scott — je le crois sans peine — et peu s'en est fallu que le grand théologien — il devait être bien grand pour soutenir une telle proposition — et ceux qui ne l'ont pas admise devaient être bien petits — ne fût condamné par le Concile de Trente — au dire de Pallavicini, un autre moderne d'il y a plus de deux cents ans !

En vérité, M. l'abbé Scott invoque le témoignage de personnages bien notés dans le monde religieux et théologique. M. l'abbé Scott parle de Léon XIII. Que n'a-t-il cité ses paroles sur le sujet ?

Après tant et de si belles preuves opposées aux *Écritures*, aux conciles et aux saints Pères, M. l'abbé Scott, fier de lui-même, et s'arrachant à ses *in-folio* comme pour venir jouir en public de son triomphe, nous apprend, avec modestie, que pour réduire à néant St. Augustin, les conciles, Bellarmin, St. Grégoire, Bossuet, les *Écritures* et les Pères, il ne lui en a coûté que cinq ou six heures d'un temps que mille occupations réclament !

Cinq ou six heures !

Une heure de plus et toute l'Eglise était rasée nette !

Cinq ou six heures ! O Molière !

"Voyons, monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire."

Cinq ou six heures !

Bienheureux Scudéri.....

M. l'abbé Scott commence son article en me demandant d'avance pardon des injures qu'il devait m'adresser. Je lui pardonne de tout mon cœur.

Pardon d'avance ! C'était donc prémédité. Il y a donc eu malice.

O colombe de douceur et de paix.

Avant de terminer je dois exprimer à M. l'abbé Scott mon regret de ne lui avoir pas donné plus souvent la réplique, comme disent les gens de théâtre, ce qui ne lui a pas permis de faire briller de tout son éclat son talent pour l'injure. Mais dans les scènes de violences et d'invectives auxquelles les écrivains se livrent depuis quelque temps, j'ai cru devoir tenir un rôle effacé.

Je me suis contenté de jouer les *utilités* quand j'ai vu que les grands rôles étaient tenus par des artistes de la valeur de M. l'abbé Scott.

ARTHUR GLOBENSKY.

EDUCATION

TROP DE SÉMINAIRES

L'incident soulevé au Conseil de l'Instruction Publique, par l'honorable L. R. Masson, a fait beaucoup de bruit. La première version, publiée par les journaux, n'était peut-être pas absolument exacte dans la forme ; quant au fond, il subsiste intégralement après toute la série de controverses et d'explications dont la presse quotidienne nous a régalingés.

Que notre système de haute éducation soit trop exclusivement clérical, c'est là un fait constaté depuis longtemps, et, ce qui plus est, admis par les autorités religieuses qui, il y a dix ou douze ans, ont fait des efforts, malheureusement couronnés de succès, pour introduire dans nos trop nombreux séminaires en herbe un simulacre d'enseignement commercial dont les résultats ont été nuls au point de vue pratique.

Sans doute il faut des séminaires, mais pas trop n'en faut. On peut abuser des meilleures choses. Dans notre province on croit qu'il faut en abuser.

Par crainte de ne pas *paraître* plus catholique que les autres, il y a des gens qui seraient de taille à ne pas *l'être* réellement.

Je ne suis pas de ceux qui tiennent notre clergé responsable de tous les abus provenant de la *religiosité*, — une balançoire qui n'a rien de commun avec la religion, si ce n'est pour la parodier d'une façon grotesque.

Ce n'est pas le clergé qui, de lui-même, aurait songé à multiplier outre mesure les innombrables pépinières ecclésiastiques qui foisonnent dans nos parages voués au dépeuplement.

Pécuniairement parlant, il n'y a aucun intérêt, et je me rappelle vaguement qu'il y a environ dix ans, un député, devenu juge depuis, se plaignait amèrement à la Législature de Québec, de ce que l'autorité épiscopale était intervenue pour empêcher la fondation, dans une ville que le recensement a généreusement dotée d'une centaine de manufactures invisibles à l'œil nu, de l'un de ces collèges modelés sur les pépinières en question.

Mieux placé pour voir d'avenir que ses ouailles trop zélées, le digne évêque avait sans doute deviné que les mythologiques établissements industriels n'empêcheraient pas la population d'émigrer aux Etats-Unis et ailleurs.

Il avait compris que pour entretenir un collège il faut des élèves, et trouvait sans doute peu pratique l'idée de pressurer une population pauvre pour ouvrir aux mauvais sujets recrutés aux Etats-Unis un asile où ils pourraient commander en maîtres sous prétexte de s'instruire à bon marché.

J'aime autant le dire de suite avant d'aller plus loin : Si la preuve que nos collèges sont trop nombreux pour les besoins de notre population n'existait pas ailleurs, je la trouverais dans le fait que presque tous nos collèges canadiens-français ont été plus ou moins *irlandaisés* et *yankeïsés* par des légions d'élèves que l'on va racoler aux Etats-Unis, qui viennent ici faire la pluie et le beau temps au préjudice de la discipline, au grand mécontentement des élèves franco-canadiens, forcés de les subir et de commencer dès leur bas âge l'apprentissage de leur subordination à l'élément anglo-saxon.

Ces potaches exotiques ont des parents qui paient largement : il faut les dorloter pour conserver leur pratique.

A eux tous les prix ! Ils n'ont pas besoin de les mériter ; ils leur appartiennent de droit.

Pour rien au monde on ne voudrait leur permettre de soupçonner que les Canadiens-Français leur sont préférés. Comme ils sont d'un naturel très soupçonneux et très exigeant, comme il est parfaitement entendu que leurs camarades de langue française sont faits pour porter tous les jugs, on a des trésors d'indulgence pour les premiers, et les derniers héritent, naturellement, de toutes les rigueurs disponibles.

La méthode d'enseignement est parfois modifiée de façon à rencontrer les vues de cette clientèle favorite. Je pourrais vous citer tel collège, construit au moyen de souscriptions canadiennes-françaises, et où l'on fait une heure et demie de classe française par semaine.

Il y a quelques années l'uniforme d'une certaine institution était traîné dans les rues d'une certaine ville par des potaches aussi avinés qu'exotiques.

On fermait l'œil sur ces légères espiègleries. Il faut bien que jeunesse se passe.

Le ballon (foot-ball), le base-ball, la crosse et autres exercices intellectuels, dont les élèves ne savent pas les noms français, étaient enseignés avec succès.

Quand certains élèves décrétaient que c'était congé pour eux, il n'y avait pas à regimber.

On vit même le spectacle assez étrange d'un club dramatique, composé des élèves américains d'une institution canadienne, faisant une tournée artistique, et massacrant les œuvres des grands maîtres de la scène anglaise, histoire de répandre le goût du beau en matière théâtrale.

J'ai cité ce cas, heureusement exceptionnel, afin de démontrer jusqu'où peut aller l'indulgence des directeurs d'une maison d'éducation forcée de s'achalander en dehors du pays.

Tous les collèges n'en sont pas là, par bonheur, mais l'affluence des élèves importés dans nos maisons d'éducation a produit partout un effet regrettable.

Il est vrai que le contact de ces élèves a quelquefois pour effet de faire apprendre un peu d'anglais plus ou moins élégant aux élèves français, que les cours d'anglais donnés par des maîtres incompetents empêchent de se familiariser avec la langue de Shakespeare ; mais pour apprendre l'anglais à coups de pieds ce n'est pas nécessaire d'aller au collège : l'enseignement de la rue suffit amplement.

A propos de l'enseignement de l'anglais, je me suis souvent demandé pourquoi l'on s'obstine dans nos collèges et dans nos écoles primaires à faire étudier la grammaire anglaise par des élèves qui ne comprennent pas l'anglais. L'orthographe anglaise s'apprend beaucoup par l'usage, à tel point que j'ai vu décerner des diplômes d'institutrices à de jeunes anglaises qu'on s'était borné à interroger sur l'épellation, sans leur poser la moindre question sur la grammaire anglaise.

Autant que j'ai pu en juger par les écoles primaires anglaises que j'ai visitées officiellement, on n'enseigne pas la grammaire dans ces écoles. On laisse cela au Grammar School, où l'élève voit l'application d'une foule de règles qu'il avait souvent mises en pratique sans savoir pourquoi...

Je n'ai jamais étudié la grammaire anglaise, et je suis diplômé pour enseigner l'anglais, langue que je crois posséder aussi bien que la plupart des fils d'Albion.

Autre question : Pourquoi s'acharner à faire apprendre par cœur, à des élèves français qui ne comprennent pas ce qu'ils lisent, des définitions en anglais ? Cela a pour effet de retarder l'élève, non seulement dans les matières que l'on prétend lui enseigner, mais encore de l'empêcher d'apprendre l'anglais tout en le mettant dans l'impossibilité d'apprendre à fond sa propre langue maternelle.

Si, comme il arrive souvent, le professeur lui-même prononce d'une façon inintelligible, alors tout est au complet.

Dans la plupart de nos maisons d'éducation primaires et

secondaires, l'élève français est obligé d'apprendre en anglais presque toutes les matières enseignées. Les professeurs ne semblent pas se douter que la comptabilité puisse se faire en français.

Arithmétique, tenue des livres, géographie, histoire du Canada, tout est en anglais. C'est ainsi que l'on trouve le moyen d'inculquer à la jeune génération, non seulement de fausses idées sur l'universalité de leur langue maternelle, mais encore des préjugés contre leur propre nationalité.

Même dans les traités français de géographie en usage dans nos écoles, les cartes sont en anglais; ce qui explique sans doute pourquoi certains jeunes sous-rédacteurs de journaux s'obstinent à dire *Antwerp* pour *Anvers*, *Bremen* pour *Brême*, *Leghorn* pour *Livourne*, et ainsi de suite.

On s'est dit que l'anglais est l'unique langue commerciale, ce qui est loin d'être vrai; et l'on a cru qu'il suffirait de négliger le français pour apprendre l'anglais, ce qui est également faux.

Voilà quelques-uns des résultats de l'introduction du prétendu cours commercial enseigné par des ecclésiastiques dans nos séminaires et autres maisons d'éducation inaccessibles à toute espèce de reproche de laïcisation.

L'exemple a même gagné les maisons d'éducation considérées comme laïques, et par conséquent dangereuses, parce que tout le personnel enseignant et dirigeant n'est pas composé exclusivement d'hommes revêtus de la soutane.

Je connais une de ces institutions, très mal vues de nos laïques ultra-cléricaux, où l'on force des élèves qui ont fait leur première communion depuis trois ou quatre ans à prendre une partie de leur temps à faire le catéchisme.

Des semaines entières sont consacrées à une retraite religieuse qui pourrait parfaitement se faire sans entraver les devoirs journaliers. Nos commissaires d'écoles ont installé des chapelles dans les académies construites à même les fonds affectés à l'éducation et non au culte, comme si nous n'avions pas assez d'églises dans notre ville.

La religion n'exige pas ces exagérations, et pour peu que l'on observe, on s'apercevra qu'elles ont presque toujours pris leur origine chez des laïques désireux de se montrer plus dévots que les autres.

Le clergé ne sent pas toujours le besoin de réprimer ces excès de zèle. Il est assez naturel qu'il se laisse entraîner sur cette pente.

Petit à petit ce qui avait semblé d'abord une innovation étrange mais inoffensive devient une obligation.

C'est ainsi que nos bigots sont arrivés graduellement à se faire un petit code de coutumes dont ils ont fait des dogmes et qu'on ne retrouverait nulle part ailleurs.

Actuellement, ils croient, comme article de foi, à la nécessité d'une église exclusivement sacerdotale sans même l'ombre d'un laïque pour faire tâche au tableau.

Pécuniairement, cela équivaldrait à un désastre pour le clergé. Au point de vue moral, un pareil état de chose ne serait pas plus acceptable.

Nos évêques doivent le comprendre, bien que le compte-rendu de la séance du conseil de l'Instruction Publique, dont j'ai parlé en commençant, nous montre tous les évêques votant d'un côté et tous les laïques de l'autre.

J'espère que ce malentendu n'est que transitoire et que notre épiscopat, en y réfléchissant, s'apercevra qu'on le trompe lorsque l'on prétend qu'il doit résumer en lui toute la société franco-canadienne.

Je conçois que le clergé catholique ait la surveillance de l'enseignement au point de vue doctrinal. C'est parfaitement juste, mais cela ne veut pas dire que le contribuable, qui paie pour l'instruction de ses enfants, n'a pas le droit d'exiger qu'on lui en donne pour la valeur de son argent.

Ayons des séminaires en nombre suffisant pour recruter notre clergé; tâchons même que notre clergé national soit assez nombreux pour dispenser les nombreuses communautés exotiques, dont le nombre va toujours croissant, de s'imposer les lourds sacrifices qu'elles sont obligées de faire pour nous évangéliser, mais pour l'amour de Dieu ayons aussi des maisons d'éducation où ceux de nos enfants qui se destinent à élever des familles puissent acquérir les connaissances nécessaires à leur succès dans le monde!

CHRYSOLOGUE.

LA GRANDE COLERE DE M. TARDIVEL

Lamentations des lamentations! Jérémiades des jérémiades!!

Demandez la grande colère de M. Tardivel!

Car M. Tardivel vient de faire une grande colère. Qui l'eût cru? L'eusses-tu cru?

Ces infâmes idées modernes, qui gâtent le petit Canada que *La Vérité* s'était fait à son image, ont envahi même le journalisme, le journalisme tel qu'on le comprend dans la Petite Eglise, et tout est bouleversé.

C'est au point que cette bonne âme de Tardivel s'écrie, dans un accès de comique indignation et d'une fureur qui n'est pas banale du tout:

"Nous dirons même que si le journal n'avait jamais été inventé le monde serait infiniment plus heureux qu'il ne l'est."

Enfin, le voilà donc l'aveu si longtemps attendu!

Revenons donc au bon vieux temps; faisons un auto-da-fé des télégraphes, des téléphones, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des presses à grande vitesse, et sur le monceau de ruines encore fumantes élevons une statue équestre au seul, à l'incomparable éteignoir qui a pondu cette doctrine monumentale.

Plus de journaux, c'est vite dit cela, M. Tardivel; mais voyons un peu ce que vous auriez pu faire de ce fiel qui renaît sans cesse dans votre être vicieux, s'il vous eut manqué votre déversoir ordinaire: il vous eût étouffé à coup sûr.

Il est vrai que ce n'eût pas été une grande perte, et je me permets de modifier votre phrase et de dire:

"Si Tardivel n'eût jamais existé la Province de Québec serait infiniment plus heureuse qu'elle ne l'est."

FEUILLETON DU CANADA-REVUE

LES BATAILLES DE LA VIE

DETTE DE HAINE

PAR

GEORGES OHNET.

DEUXIEME PARTIE No. 12.

VII

(Suite.)

Mais aussitôt une idée bien meilleure lui vint à l'esprit. Au lieu de suivre le fiacre qui, ainsi qu'il le croyait, emportait Lydie, ne valait-il pas mieux devancer la comtesse et aller l'attendre chez elle? Ainsi il s'assurait qu'elle était bien dehors, il assistait à sa rentrée, comparait sa toilette avec celle portée par la femme qu'il avait vue sortant de la maison de la rue de Lubeck. En tous cas, il pouvait observer, questionner, profiter de la sécurité dans laquelle serait Lydie pour éclaircir ses doutes. Oui, c'était là une excellente combinaison. Il baissa la glace du devant pour ne pas être vu sortant sa tête par la portière, et donna l'ordre d'aller rue Rembrandt. Le fiacre portait toujours cahin-caha, dans la direction des Champs-Élysées. Il le perdit bientôt de vue à la hauteur de l'Arc de Triomphe.

Alors, rendu à lui-même, il essaya de raisonner le mouvement instinctif qui l'avait lancé à la poursuite de celle qu'il soupçonnait être Lydie. Que se passait-il dans son cerveau et d'où venait la fièvre subite qui s'était emparée de lui? En une seconde, sans préparation, rien qu'en apercevant cette élégante tournure, cette légère démarche de la femme inconnue, il s'était dit: "C'est Lydie! Elle vient de chez un amant!" La certitude avait été foudroyante comme la révélation. A peine entrevue, la femme, pour lui, avait été Lydie, et sortant de cette grande maison à cinq étages, elle ne pouvait y avoir été amenée que par une intrigue. Pourquoi? Il eût été bien embarrassé de le dire. Rien ne prouvait qu'il eût affaire à la comtesse, et en admettant que ce fût elle réellement, pourquoi lui faire l'injure de cette supposition? Tout était vague, tout était injuste, Samuel se l'avouait à lui-même, et cependant il gardait la conviction qu'il avait eu Lydie devant les yeux, et il eût juré qu'elle n'était pas venue dans cette maison pour y faire des aumônes, à moins que ce ne fût à quelque assamé d'amour.

A cette pensée, Bernheimer avait des flammes dans le ventre. Et il s'agitait exaspéré sur les coussins de sa voiture. Quelle découverte au moment où il croyait pouvoir être si tranquille! Et quel hasard heureux le mettait en possession du secret! Oh! elle était habile et dissimulée et hardie, la délicieuse comtesse, car rien dans son attitude, rien dans ses allures n'avait pu le mettre en éveil. Il aurait donné sa tête à couper qu'elle était honnête. Quelques illicites, quelques coquetteries avec de petits jeunes gens. Mais, eût-elle été femme et séduisante et adorable comme elle était si on l'avait toujours vue digne, grave et austère? Quant à une intrigue, il était à cent lieues de la soupçonner. Et avec qui? Il n'eut pas d'hésitation, et alla droit au but. S'il y avait une liaison cachée entre Lydie et un de ceux qui la poursuivaient de leurs galanteries, il n'y avait pas de doute possible: c'était avec Roquière. Tout l'affirmait, surtout son absence remarquée depuis quelque temps. S'il venait moins chez la jeune femme, c'était qu'il la voyait ailleurs. Et de quand pouvait dater cette histoire-

là? De l'après-midi passée ensemble au Cercle des patineurs. Oui, c'était à compter de ce jour-là que Maurice avait disparu.

Une rage de vieillard dupé s'empara de Samuel, et, dans son coupé, il se laissa aller aux injures et aux menaces. Cette Lydie, quelle hypocrite et quelle scélérate! Comme elle l'avait joué! Après tous les témoignages d'affection et de dévouement par lui prodigués! Quelle vengeance allait-il tirer d'elle? Car il ne supporterait pas une pareille infamie silencieusement: il éclaterait, lui dirait son fait, et se brouillerait irrémisiblement avec elle. Oui! Qu'elle cherchât un autre Bernheimer pour lui faire fructifier son argent, et lui donner quarante pour cent d'intérêt!

Il se calma soudainement, il venait de penser que puisqu'elle avait un amant, il n'était pas impossible qu'elle se décidât à le tromper pour lui. Ce qui était le plus difficile, c'était le premier triomphe remporté sur le mari. Une fois ce pas franchi, les chances ne se présentaient-elles pas beaucoup plus grandes? Oui, concluait-il: un premier amant par passion, un second par intérêt. Et ce second, ce sera moi. La passion s'amouindrit et disparaît, l'intérêt est immuable. C'est par là que je la tiendrai. Après tout, je suis bien bon de me mettre à l'envers et me faire du mauvais sang, comme si elle m'avait trompé vraiment. Elle n'a en somme trahi que mes espérances. C'est Floërné qui est la victime. Mais moi je ne suis pas lésé: je garde toutes mes positions. Que dis-je? Elles s'améliorent!

La voiture s'arrêtait à la porte de l'hôtel. Il sauta vivement sur le trottoir, et entra. Un domestique vint au-devant de lui dans le vestibule. Bernheimer demanda:

— Mme la comtesse est-elle chez elle?

Il lui fut répondu que madame la comtesse était sortie, mais devait rentrer vers cinq heures: on pouvait ouvrir le salon, s'il plaisait à monsieur d'attendre. Samuel avait bien envie de questionner pour tâcher d'apprendre à quelle heure Lydie était partie, si elle avait pris sa voiture, et quelle robe elle portait. Mais, à ce valet, comment se résoudre à poser des questions? Si c'eût été une femme de chambre, encore! Les femmes sont plus déliées, plus corruptibles, plus intelligemment discrètes que les hommes. Le banquier se contenta d'être sûr que Lydie était hors de sa maison, et entra au salon. Là, dans ce cadre élégant, où il avait l'habitude de la voir, où tout parlait d'elle, où le parfum délicat qu'elle aimait s'exhalait des étoffes, doux ressouvenir de sa présence, Bernheimer sentit s'évanouir son optimisme. Il endura plus cruellement encore le chagrin de la croire à un autre. Il marcha à grands pas, maugréant contre les corruptions du monde, et s'emportant contre ce sot de mari qui laissait sa femme se perdre. Au moment où il donnait Floërné à tous les diables, la porte s'ouvrit, et celui-ci, tout aimable, s'avança vers le banquier:

— On m'annonce que vous êtes là et que vous attendez la comtesse... J'étais dans mon cabinet, je viens vous tenir compagnie.

D'abord Bernheimer le vit s'installer avec plaisir. Ce qu'il n'avait point osé demander au domestique, le comte allait le lui apprendre. Il attaqua aussitôt son sujet. Mais il dut bientôt comprendre que si l'on veut être renseigné sur les faits et gestes d'une femme, ce n'est pas auprès de son mari qu'il faut s'informer. Raimond à des questions habilement posées par Samuel répondit de la façon la plus évasive. Lydie était sortie après le déjeuner, pour se rendre au comité de patronage d'une œuvre de charité qui préparait une vente à la salle Albert-le-Grand. Avait-elle pris la voiture? Il croyait bien que oui, cependant il n'en était pas sûr. Et au lieu de conter à Samuel ce que celui-ci brûlait de savoir, il lui fit subir un interrogatoire sur l'état de prospérité du Comptoir Français. La société, tout à fait lancée, venait de modifier son conseil d'administration, et à la place des financiers de profession on avait introduit des gens du monde. Quelle portée avait ce

changement ? Pouvait-il influer sur l'avenir de la société ? Et le banquier, qui rongea son frein, dut s'étendre sur les motifs qui avaient amené ce recrutement nouveau. Il avait paru utile, après le lancement triomphal du Comptoir Français, d'accentuer, par la constitution exclusivement aristocratique du conseil, les tendances de l'entreprise. Cette réunion de princes, de ducs et de marquis, à la tête du Comptoir, précisait bien la portée de l'affaire.

Lancé sur la pente des explications, Samuel avait pu continuer à parler sans penser à ce qu'il disait, — il en avait la si grande habitude, — et tout en filant des phrases, vrais pièges à actionnaires, il songeait : Elle ne rentre pas. Où peut-elle être allée ? Que fait-elle ? En admettant que mon cheval m'ait donné quinze minutes d'avance sur la rosse de son fiacre, elle devait être rentrée. C'est cependant, chaque jour, à partir de cette heure qu'elle reçoit. Ploërné parlait lanque, et c'était miracle que Samuel ne répondit pas Lydie. Enfin, à cinq heures et demie, un pas rapide se fit entendre, la porte du petit salon s'ouvrit et la comtesse s'avança. Bernheimer haletant la dévora des yeux. Déception affreuse : Lydie avait changé de toilette et portait une charmante robe d'intérieur. La déconvenue du banquier fut si complète que la jeune femme ne put point ne pas la remarquer. Après un signe de tête à son mari, elle vint à Samuel et lui dit :

— Qu'est-ce qu'il y a donc, cher ami ? Vous avez fait une si étrange figure, en me voyant entrer, qu'on aurait cru que vous vous attendiez à voir paraître une autre personne que moi. Par là, c'est ma chambre à coucher et nul n'en peut sortir, hormis mon mari ou moi-même.

Il agita la tête d'un air de doute passablement insolent, et ne répondit pas. Mais il continuait à se montrer si refrégré que Lydie eut des soupçons. Comme un visiteur arrivait, elle profita, après le bonjour échangé, de ce que Raimond causait avec le nouveau venu pour entraîner Samuel dans un coin. Ces conciliabules secrets entre le banquier et la comtesse étaient si fréquents que nul ne se serait avisé de s'en étonner. Chaque jour ils avaient tous les deux un quart d'heure au moins de conférence mystérieuse. C'était ce que la jeune femme appelait gaiement confesser Bernheimer. Pendant ces quelques minutes, Lydie se faisait renseigner à fond sur la situation de la Bourse, tout en abandonnant le bout de ses doigts à son adorateur. C'était ainsi qu'elle savait donner à son mari des conseils qui, jusque-là, avaient été heureux. Mais en ce moment il ne s'agissait plus de pronostics sur la hausse ou la baisse des fonds, et le contact de la plus jolie main du monde n'était pas capable d'apaiser Bernheimer. Il frémissait d'émotion et de contrainte quand elle le fit asseoir à ses côtés sur un petit divan bas dans l'angle du salon. Ils étaient bien isolés et pouvaient causer à loisir, à condition de ne pas trop élever la voix.

— Ah ça ! qu'est-ce qu'il y a donc, mon bon Sam ? reprit Mme de Ploërné d'un air curieux. Vous avez l'air tout déconfit.

— On le serait à moins ! riposta le banquier dont la voix tremblait.

— Eh ! qu'arrive-t-il de désastreux ? Le Comptoir aurait-il baissé ?

— Il s'agit bien du Comptoir ! Si ce n'était que cela !

— Que cela ? Vous en parlez à votre aise !

— J'en parle comme un homme qui donnerait la moitié de sa fortune pour être sûr que ce qu'il soupçonne est faux !

— La moitié de votre fortune ! Est-ce une affaire que vous me proposez ? riposta Lydie en riant, quoiqu'elle commençât à ressentir un peu d'inquiétude. Et puis-je quelque chose pour éclaircir vos doutes ?

— Vous pouvez tout.

— Voilà qui est net. De quoi est-il donc question ?

Bernheimer baissa le ton, et tout assombri :

— De ce que vous faisiez, il y a à peine une heure, au coin de la rue de Lubeck ?

Lydie leva sur le banquier deux yeux de jeune vierge, et, sans un tressaillement du visage, sans une altération de la voix :

— Rue de Lubeck ?... Où prenez-vous la rue de Lubeck ?

— Prétendez-vous que vous n'y êtes jamais allée ? demanda Samuel stupéfait.

— Jamais, mon ami, répondit-elle.

Il la regarda attentivement. Il était un vieux Parisien, et savait ce que c'est que le mensonge. Il en avait entendu de toutes sortes. On ne l'abusait donc pas facilement. Il pensa : Ou je me suis trompé, ou elle est d'une force dont je n'avais pas la plus légère idée. Il dit :

— Vous ne sortiez pas aujourd'hui, à la tombée du jour, d'une maison qui fait l'angle de la rue de Lubeck ?

— Non, mon bon Sam. D'ailleurs, que serais-je allée y faire ?

— La charité ! répondit brusquement Bernheimer.

— Je la faisais, répliqua Lydie sans se déconcerter, car j'ai passé toute l'après-midi au siège de la Société maternelle.

— Ah ! fit le banquier.

Une réflexion subite venait de le frapper : il connaissait intimement la princesse de Stolberg, présidente de l'œuvre à laquelle Lydie prétendait avoir consacré sa journée ; il savait devoir rencontrer la grande dame aux Français, car elle ne manquait jamais un mardi. En trois minutes il éclaircirait le mystère. Si Lydie avait passé l'après-midi à la Société maternelle, ce serait donc qu'il aurait eu la berlue, que la jeune femme n'aurait point menti. Il rompit l'entretien si vivement engagé, et, après quelques paroles indifférentes, il serra la main à Raimond et partit. Le soir, pendant un entr'acte du *Demi-Monde*, il se présenta dans la loge de Mme de Stolberg, et n'eut aucune peine à obtenir de la présidente des détails sur la Société qui lui tenait fort au cœur. Il se fit placer pour vingt-cinq louis de billets de tombola, et apprit que la "délicieuse petite Ploërné", qui était d'une assiduité exemplaire, avait assisté à la séance de l'œuvre le même jour.

Il arrive quelquefois que la trop grande évidence engendre le doute. Plus la certitude de la non-présence de Lydie, dans le quartier suspect, s'imposait à Bernheimer, plus il se sentait travaillé par des soupçons impérieux. Il avait la conviction que la jeune femme, très adroitement, masquait ses escapades, et il pensait que les yeux de la bonne princesse, absorbés par mille soins divers, ne devaient pas voir aussi clair que ceux d'un Sam passionné et jaloux. Il rumina pendant toute la nuit, se leva moulu, et se dit : " Ah ! Mais est-ce que je vais me mettre sur le pied de ne pas dormir ? Ça, c'est la mort d'un homme ! Il faut couper court à cette préoccupation et tirer l'affaire au clair, en un temps et quatre mouvements ! " Il passa dans son cabinet, sonna et donna ordre qu'on lui envoyât chercher M. Bricolier. Ayant pris cette décision, il se sentit plus calme, but une tasse de thé et se mit à lire son courrier.

Il était midi lorsque le secrétaire-journaliste entra. Il était fort élégamment vêtu, et frisé comme s'il sortait des mains du coiffeur. Bernheimer le regarda avec un sourire ; il aimait à reposer ses yeux sur des figures agréables, et professait que l'extérieur est pour moitié dans la réussite d'un homme.

— Qu'est-ce qu'il y a de nouveau, ce matin, Bricolier ? dit-il, en désignant de la main une chaise au jeune homme.

— Mais il y a la mort de Jean Berneret, le peintre... Voilà, du coup, les deux toiles que vous avez de lui qui montent de cinquante pour cent... Il n'en fera plus !... Il y a le flagrant délit de Mme de Trémières, que son mari a pincée avec Carcenis... On cite des détails exquis. Il paraît que Carcenis, très ennuyé lorsque la rédaction du

procès-verbal fût terminée, a demandé au commissaire : "Et maintenant, moi, qu'est-ce qu'il faut que je fasse ?" Alors Trémières, d'un air gracieux, montrant le lit où sa femme était restée : "Vous, monsieur ? Mais vous pouvez vous recoucher !..."

Bernheimer rit du bout des dents, il pensait à autre chose.

— Il y a encore le lâchage de Sophie Viroflay par le comte Pérékine... Il est reparti pour Odessa, le bon Mingrélien... Adieu les roubles ! même en papier !

En d'autres temps, l'aventure de la belle Viroflay eût prodigieusement intéressé Samuel qui avait eu un très fort coup de feu pour elle. Mais il ne sourcilla pas. Le journaliste, qui habituellement plaisait au patron par ses potins, s'aperçut que, ce matin-là, il ne faisait pas ses frais, et prenant un air grave, il dit :

— Est-ce que la Bourse s'annonce mauvaise ?

— Pas du tout, dit évasivement Bernheimer.

Enfin, après quelques secondes d'hésitation, il aborda le sujet qui le préoccupait.

— Dites-moi, Bricolier, avez-vous sous la main quelqu'un d'intelligent et de discret qui saurait exécuter une mission de confiance ?... Il s'agit de quelque chose de délicat... de très délicat !...

Le secrétaire regarda curieusement son patron. Il l'avait rarement vu aussi agité ; mais il le connaissait à fond ; aussi, entre haut et bas, comme s'il était question d'un secret d'Etat, il murmura :

— Affaire de femme ?

— Oui, affaire de femme... mais pas pour mon compte, ajouta vivement le banquier.

Le journaliste pensa : Je t'en souhaite. Comme il serait ainsi tout encharibotté s'il n'était pas dans le jeu ! Il reprit tout haut :

— Affaire de femme... En effet, c'est très délicat !... Nous avons, parmi nos agents, Varoquet qui a très bien conduit le recouvrement des valeurs dérobées par la bande anglaise, vous vous rappelez, quand vous l'avez prêté aux Goldsmith...

— Oui, mais il est bien lourdaud... Croyez-vous qu'on puisse lui laisser entendre certaines choses ? Il y va du bonheur d'un ami très cher...

— Oh ! oh ! Femme mariée ?...

— Non ! s'écria Bernheimer... Une maîtresse... Mais on ne peut rien dire... Si ce n'est le nom de l'homme qu'on soupçonne d'être l'amant.

— Par l'amant on arrivera bien vite à la dame... Oui, en effet, il est difficile de confier cette mission à Varoquet... Il déplace trop d'eau... Il se ferait remarquer et n'apprendrait rien, ou mettrait les pieds dans le plat et amènerait quelque esclandre, surtout si le monsieur est un peu chaud du poignet.

Samuel, étendu dans son fauteuil, les yeux au plafond, paraissait absorbé dans une profonde méditation ; mais il ne perdait pas un mot de ce que lui disait son homme de confiance. Celui-ci observait vainement le visage impénétrable du patron. Il dit :

— Si encore vous me donniez quelques indications précises, sans tout découvrir, puisque vous tenez à ce qu'on ne sache rien de la dame, je pourrais mieux voir ce qu'il vous faut. Le nom seulement de celui qu'il faudra surveiller ?

Samuel ne bougea pas : son regard resta fixé à la corniche, dont il étudiait avec tant de soin les moulures, mais de sa bouche plissée tomba ce nom :

— Roquière...

— Roquière ? répéta Bricolier avec tranquillité. Alors, c'est rue de Lubeck qu'il faut chercher.

Cette fois, Bernheimer bondit, le visage enflammé, les yeux étincelants ; il prit son secrétaire par le bras et, le secouant avec force :

— Rue de Lubeck ! Comment le savez-vous ?

— Je sais tant de chose, répliqua le journaliste en riant. En ce qui concerne Roquière, je suis informé qu'il a un petit appartement au No. 17 de la rue en question. Et ne croyez pas à de la sorcellerie. C'est par un effet du hasard. Une petite amie que j'ai demeuré dans la maison, porte à porte avec la Tour de Nesle du marquis. J'ai l'habitude de ne jamais me déranger pour les femmes. Elles viennent chez moi. J'ignorerais donc ce voisinage si, dernièrement, au théâtre, la personne dont il s'agit, me montrant Roquière, debout à l'orchestre, ne m'avait dit : "Tiens, voilà un type qui a, sur le même palier que moi, un appartement pour recevoir sa maîtresse..." Donc, si l'amant est le marquis, c'est rue de Lubeck que la dame doit aller, et c'est bien là qu'elle va, puisque vous avez sauté en l'air quand j'ai prononcé le nom de la rue.

— C'est vraiment extraordinaire ce qui arrive là, dit Bernheimer d'un ton pénétré.

— Le doigt de la Providence !

— Mais, depuis combien de temps Roquière s'est-il installé ?

— Depuis trois semaines, à peu près... Et il n'a point paru pendant une quinzaine... Il n'y a guère que huit jours qu'il vient.

— Tous les jours ? interrogea Bernheimer avec émotion.

— Je ne sais pas, répondit Bricolier en regardant son patron sans rire, car cette fois il ne doutait plus que Samuel n'agît pour son compte, et que l'ami dont le bonheur était menacé ne lui fût aussi cher que lui-même.

— Vous sentez, Bricolier, n'est-ce pas, que maintenant il ne peut plus être question d'une surveillance... Grâce à vous, je sais ce que je voulais savoir... Et tout ce qu'il y aura à faire devra être fait par nous-mêmes...

— Ah ! ah ! Et en quoi puis-je vous servir ?

— Vous ne comprenez donc rien ce matin ? s'écria Bernheimer. Comment, vous avez une femme porte à porte avec le nid que je veux surveiller, et vous me demandez ce que vous pouvez ? Mais tout ! Est-elle intelligente, votre amie ?

— Très.

— Discrète ?

— Elle m'aime !

Samuel regarda son secrétaire avec admiration. Il envia cette belle fatuité de la jeunesse. Que n'aurait-il pas donné pour oser dire de Lydie ce que Bricolier affirmait de sa maîtresse ! Mais il n'en était pas à croire que la belle comtesse l'aimerait jamais. Il recherchait désespérément la preuve qu'elle en aimait un autre.

— Eh bien ! mon cher ami, vous allez me faire le plaisir d'envoyer un petit bleu à votre amie de la rue de Lubeck pour la prier de venir déjeuner avec vous, et vous aurez la bonté de la prier d'ouvrir les yeux, à partir de ce soir, sur ce qui se passera à son étage. Les femmes sont beaucoup plus fines que nous. Ne lui en dites pas trop long. Elle en devinera toujours assez. Pas un nom de prononcé, surtout. Ce qu'il faut savoir, c'est si la personne qui va chez Roquière y va toujours, et à quelle heure, et quel jour... Quand vous m'aurez informé, j'aviserai... Ah ! Prenez cent louis à la caisse. Vous achèterez un bracelet à votre amie, et vous le lui offrirez.

— Mauvaise affaire ! interrompit Bricolier. Elle croira qu'il s'agit du Shah de Perse ou d'un grand-duc de Russie... Si vous le permettez, je lui donnerai l'argent, tout bonnement.

— Faites comme vous voudrez, pourvu que vous réussissiez.

Bricolier salua et sortit.

Pendant que Samuel, bouleversé à la pensée que Lydie avait une intrigue avec Roquière, tendait un piège à la jolie comtesse, le hasard s'appêtait à remettre en présence Raymond et Thérèse. La vente de charité préparée savamment par la princesse de Stolberg avait été affichée à la salle Albert-le-Grand, et, dans tout Paris des petits cartons imprimés

més avaient été répandus avec cette mention écrite au bas : " De la part de Mme X... qui vous sera reconnaissante de la moindre offrande." Parmi ces Mme X... s'étalait triomphalement le nom de la comtesse de Ploërné, et Bernheimer avait reçu son invitation en même temps que Roquière. La veille, Sam, sur les cinq heures, était venu voir sa divinité et l'avait trouvée très agitée.

— Vous savez que je vends demain, dit la jeune femme. On m'a confié le comptoir des balais et des brosses. Je n'étais pas contente, comme vous pensez, et j'ai réclamé vertement... Pourquoi donnait-on les bonbons à Mme de Bligny, le champagne à Mme Trésorier, les poupées à Mme de Fontenay, plutôt qu'à moi ? Les brosses et les balais, comme c'était avantageux ! Savez-vous ce que la princesse m'a répondu : " C'est justement parce que le comptoir est ingrat qu'on vous l'a réservé. Ces dames n'y récolteraient pas un sou... Vous, vous y ferez beaucoup d'argent ! Il est de règle, dans notre société, de donner toujours les corvées aux plus aimables et aux plus charmantes !..." Que répliquer à cela ? Mais tant pis pour mes amis ! Il faudra qu'ils se montrent généreux ! J'y mets de l'amour-propre, et je veux vendre mes balais aussi cher que s'ils étaient incrustés de diamants. Ainsi, mon bon Sam, préparez-vous...

Il était tout préparé, et, dans ces circonstances-là, il se montrait admirable. Il ne devait pas hésiter à acheter quatre fois de suite tout l'étalage de Lydie, pour le remettre en vente une cinquième, s'il importait à la gloire de sa souveraine.

Les ventes organisées dans la salle Albert-le-Grand, sous la direction de gens du monde très dévoués et très influents, avaient beaucoup de vogue. C'était le grand bazar de la charité. Chaque œuvre obtenait un jour, pendant lequel les patronesses occupaient des comptoirs élégamment garnis, dans un décor brillant, luxueux même, car il ne faut pas attrister par une rigidité morose le regard de ceux qui vont donner. Au fond, dormait, voilée de son rideau, la scène, maintenant muette, sur laquelle avaient lieu les conférences, lorsque la salle Albert-le-Grand était un centre de propagande religieuse.

Cette après-midi là, on aurait pu se croire à une kermesse, tant l'aspect de la salle était animé. Parmi les plantes vertes, sous les bannières, qui se balançaient à la voûte, les étalages s'offraient pimpants, chatoyants, disposés avec le goût raffiné qui caractérise la main délicate d'une mondaine. Le comptoir des porcelaines faisait briller l'émail de ses pièces artistement peintes. Celui de maroquinerie était assorti de tout ce que l'industrie produit d'articles de fantaisie : cadres entourant la photographie du souverain à l'ordre du jour, ou de l'artiste à la mode, buvards, porte-feuilles, porte-monnaie, porte-cartes, ronds de serviettes, une orgie de rouge, de brun, de noir, de jaune, avec une affreuse odeur de cuir de Russie. À côté, les vêtements pour petits pauvres, présentés habilement, les gilets de tricot, les jupons de laine, les hêtres, les camisoles, ornés de faveurs roses ou bleues, comme des boîtes de dragées. Et, plus loin, le bar où on buvait le champagne, dont le verre coûtait depuis cinq francs jusqu'à cinq louis, suivant la générosité du consommateur. Le rayon des jouets, rempli du bruit des trompettes en fer-blanc et du cri des bébés automatiques. Celui de papeterie où, sur des feuilles blanches, s'envolaient des hirondelles, portant une lettre dans leur bec, au milieu d'une avalanche de registres, livres d'adresses, encriers irréversibles, plumes servant, pendant trois semaines, sans renouveler l'encre, canifs, grattoirs, autocopistes et machines à écrire. Une marée de bimbeloterie, une avalanche d'articles de Paris, tout ce qui se fabrique de fragile, de futile ou d'utile, pouvant se vendre très cher, débordait entre ces quatre murs, depuis les planches, couvertes d'un tapis, jusqu'au toit orné d'un vélum. Et au milieu de ce chaos d'objets disparates, les

dames vendeuses, en grande toilette, aiguisaient leurs plus gracieux sourires, allumaient leurs plus brûlants regards, coquetant avec la charité, flirtant pour les pauvres, et se compromettant pour l'amour du bon Dieu. Graves et silencieuses, robes noires, et coiffes blanches, avec un bruit léger de chapelet remué, passaient dans ce tumulte les religieuses, trésorrières de l'œuvre au profit de laquelle la vente était faite.

Elle marchait bien, cette vente, et on s'y bousculait, presque comme un jour d'exposition au Louvre et au Bon-Marché. Déjà les articles les plus avantageux avaient été enlevés, car le calcul n'est jamais complètement banni des actions humaines, et, en tant que d'acheter un objet, par charité, au moins faut-il le choisir aussi bien que possible. Déjà dans les sébiles les louis tintaient avec un bruit flatteur. Déjà la boutique de balais et de brosses de la charmante comtesse de Ploërné était presque complètement vide. Bernheimer venait encore de payer cinq cents francs un petit plumeau rouge apporté par Lydie pour épousseter sa marchandise.

Un brouhaha énorme, fait de la voix des vendeuses, des conversations des acheteurs, de la marche précipitée des retardataires, montait dans la vaste salle. On avait peine à se frayer un chemin à travers la foule pressée. Roquière, après avoir passé au comptoir des brosses cinq minutes qui lui avaient coûté cher, venait de saisir Ploërné comme un sauveur et de se faire arracher par lui des mains de la comtesse. Il était cinq heures ; une pluie battante tombait au dehors, et loin de ce tumulte, après être resté longtemps auprès de sa femme, Raimond s'était retiré dans un coin derrière la réserve, maintenant démunie, des objets apportés pour être exposés.

Assises sur une banquette, à l'écart, deux religieuses attendaient la fin de la vente. Elles causaient ensemble, la tête baissée, comme indifférentes à ce tumulte mondain, et sous leurs grandes coiffes leurs visages étaient cachés. L'une portait en sautoir le ruban bleu des novices de l'ordre. L'autre, plus âgée, consultait attentivement un petit registre, dont elle tournait les pages. Ploërné s'était approché ; au même moment la novice leva les yeux, et, saisi, il reconnut Thérèse. Elle se dressa vivement, en le voyant. La sœur qui l'accompagnait la regarda, étonnée. Alors la jeune fille, coupant court à la gêne de cette rencontre, dit d'une voix tranquille, en désignant le comte :

— Monsieur est mon parent, sœur Marie. Puis-je lui parler un instant ?

— Certainement, ma fille.

Thérèse s'était avancée vers Raimond resté immobile, interdit et très pâle. Il avait eu un violent serrement de cœur en retrouvant sous sa robe de bure, coiffée de sa cornette blanche, servante des malheureux, cette Thérèse qu'il se rappelait insouciant, gâtée, heureuse. Il cherchait à lire sur son visage les impressions qu'elle ressentait. Mais on eût dit que l'habit sacré dont elle était revêtue la mettait à l'abri des émotions profanes, car elle demeurait calme, avec un sourire un peu triste, ses beaux yeux bleus baissés, et l'air candide : toujours cet air candide qui s'accordait si mal avec sa faute. Un grand temps s'était écoulé, et ils n'avaient prononcé aucune parole. Ils se tenaient debout en face l'un de l'autre, séparés par un pas. Mais si quelqu'un eût touché la main de la novice, il l'eût trouvée glacée. Raimond ne put supporter ce silence trop plein de douloureux souvenirs :

— Je ne m'attendais pas à vous rencontrer ici, Thérèse, dit-il, en s'efforçant de raffermir sa voix qu'une étrange émotion faisait trembler. Pour la première fois il lui disait "vous." Était-ce respect de son vêtement religieux ? N'était-ce pas plutôt qu'il sentait qu'entre elle et lui aucune familiarité ne pouvait plus exister ?

Elle se taisait. Il reprit :

— Lydie est là. L'avez-vous vue ?

Elle baissa la tête en signe d'affirmation, et très bas elle dit :

— Oui, je l'ai aperçue de loin.

— Ne lui avez-vous donc pas parlé ?

— Non.

— Pourquoi ? Elle aurait eu, j'en suis sûr, du plaisir à vous embrasser.

La bouche de Thérèse se serra, comme si elle voulait arrêter une réponse au passage. Elle détourna son regard ; puis, affectant l'indifférence :

— Elle est fort entourée : j'aurais craint de la déranger.

Raimond garda un instant le silence. Tout, dans l'attitude de Thérèse, le troublait, l'inquiétait. Il sentait confusément que c'était elle qui eût dû être embarrassée, et pourtant elle le dominait. Autrefois, déjà, il avait éprouvé cette impression et il en avait conçu un doute plein d'anxiété.

Il dit avec amertume :

— Est-elle donc si loin de votre cœur maintenant, celle qui vécut près de vous comme une sœur, que vous calculiez tant avec elle ? Vos sentiments ont-ils si complètement changé ?

Une légère rougeur colora les joues de la jeune fille, et d'un ton très net, elle répondit :

— Ils sont les mêmes qu'il y a un an.

La phrase parut si équivoque à Ploërné qu'il voulut s'éclaircir, et fixant ses yeux sur le visage de Thérèse :

— Alors, vous devez vous réjouir de la savoir heureuse ?

— J'ai prié Dieu de tout mon cœur et chaque jour pour que vous le fussiez l'un et l'autre.

Elle était impassible. Raimond n'osa pas insister davantage, et le cœur serré, car il jugeait les paroles de la jeune fille pleines d'inexplicables réticences :

— Et vous, Thérèse, êtes-vous heureuse ?

— Très heureuse.

— Voulez-vous que je vienne avec Lydie vous voir à votre couvent ?

— Je vous remercie de me le demander. Mais je préfère que vous ne troubliez pas ma retraite.

— Vous n'êtes pas complètement séparée du monde, pourtant, puisque je vous trouve ici aujourd'hui.

— L'accomplis une mission dont j'ai été chargée. C'est depuis un an, la première fois que je sors, et je ne sortirai plus.

— Êtes-vous donc perdue pour nous qui vous aimons ?

— Morte.

— Ne nous aimez-vous plus ?

— Je n'aime plus que Dieu.

Thérèse avait prononcé ces paroles avec force, presque avec violence. Elle poussa un soupir de soulagement. Il semblait qu'elle se sentit joyeuse d'avoir coupé le dernier lien qui l'attachait à sa famille humaine. Raimond s'inclina en pâlisant :

— On pourrait croire que vous nous haïssez.

— N'ajoutez pas à ma pensée, Raimond, dit Thérèse doucement ; vous savez bien que je ne vous hais pas.

Elle n'avait point accentué le "vous" ; il pouvait être commun à Lydie et à lui, les désigner l'un et l'autre, et cependant Ploërné eut la certitude qu'il ne s'appliquait qu'à lui. C'était lui qu'elle ne haïssait pas. Mais Lydie... Et alors pourquoi Lydie ? Le comte souffrit cruellement. Son anxiété se traduisait si douloureuse sur son visage que Thérèse eut pitié de lui. Toute sa rancune se dissipa, son âme épurée se fit indulgente, et touchant de la main le bras de Raimond :

— Ayez l'esprit en paix. Et jouissez de votre bonheur. Adieu, mon cousin ; soyez sûr que je n'oublierai ni Lydie, ni vous, dans mes prières.

Elle le salua d'un grave signe de tête et rejoignit sa compagne. Raimond n'osa pas la suivre. Il ne se rendait pas

un compte exact de ses impressions, mais il était plein de trouble. Il ne voulut pas chercher à démêler le sens des paroles de Thérèse ni à préciser la signification de son attitude. Il s'efforça de réagir contre son ennui, et, rentrant dans la foule, il se dirigea vers le comptoir de sa femme. Lydie était rayonnante. Entourée des dames du comité, elle comptait les louis et les billets entassés par elle dans un petit panier. Aussitôt qu'elle aperçut Raimond, elle s'avança vers lui et, avec orgueil :

— J'ai vendu pour onze mille francs ! s'écria-t-elle.

— Cette chère enfant est notre bienfaitrice ! dit la princesse de Stolberg. Grâce à elle, nos orphelins vont être dans l'abondance !

— Grâce à ces messieurs, dit la jeune femme. Moi je n'ai fait que vendre : ce sont eux qui ont payé.

— Ploërné, prenez-moi donc une douzaine de brosses, vous serez bien aimable, soupira Bernheimer, dont les poches regorgeaient d'objets divers. J'ai de quoi assurer la propriété de ma maison et de la vôtre pendant dix ans.

— Voici les valets de pied qui arrivent...

— Mesdames, permettez-moi de vous offrir quelques ba-luis, reprit gaiement Samuel. Je ne les vends pas, moi, je les donne... Vous me rendrez service.

Chacun parlait et la salle commençait à se vider. Lydie prit sa pelisse des mains de son domestique, échangea des sourires et des poignées de main avec ses co-vendeuses, fut embrassée encore par la princesse présidente, et, suivie de Bernheimer et de son mari, elle gagna sa voiture.

Le retour fut silencieux. Sorti du mouvement et du bruit de la vente, Raimond avait le loisir de réfléchir à l'aise, et ses réflexions n'étaient point satisfaisantes. Depuis un an il n'avait point été aussi soucieux. Quelle énigme présentait l'attitude de Thérèse ? Et point nouvelle. Dès le premier instant elle s'était montrée ainsi, farouche, amère, comme révoltée. Pas de douleur, pas de larmes, pas de reproches, lorsqu'elle avait appris le dénouement tragique de ses amours mystérieuses. On eût dit qu'elle ne perdait point un être adoré. Elle semblait plus exaspérée de savoir sa faute découverte que désolée de voir ses affections détruites. C'eût été à croire qu'aucun lien ne l'attachait au mort.

Et pourtant elle avait avoué, elle s'était accusée. Quel intérêt aurait-elle eu à le faire, si elle n'avait pas été coupable ? Elle n'aimait pas Lydie, cela était assez visible : alors rien n'aurait pu l'entraîner à se sacrifier pour elle ? Néanmoins la redoutable alternative s'était imposée dès le premier instant : Lydie ou Thérèse, lui revenait à la pensée, et il frémissait de l'horreur du doute retrouvé. Lydie ! Était-ce possible que c'eût été Lydie ? Il repoussait bien loin ce soupçon. Mais il le rencontrait toujours au fond de son esprit, plus fort, plus admissible, corroboré par mille détails, depuis un an qu'il vivait avec la jeune femme, et avait pu juger sa coquetterie, sa frivolité, souvent même son absence de scrupules. Il ne voulait pas admettre qu'elle pût être autrement que pure, droite, généreuse. Et tout lui criait : Mais c'est l'autre qui est ainsi. Tu as eu beau fermer les yeux, de parti pris, depuis douze mois, tu sais bien que celle que tu aimes n'est qu'égoïsme, et que celle que tu as accablée n'est que dévouement. Il subissait un supplice affreux, luttait désespérément contre sa conscience, sa raison, et, malgré tout, innocentait Lydie. Car s'il avait dû la reconnaître criminelle, vers quels abîmes alors aurait-il été entraîné ?

La soirée se passa, pour lui, dans ces agitations cruelles. Il était à l'Opéra, au fond de sa loge, mais il eût été bien embarrassé de dire ce que l'on jouait. Il reçut des visites pendant les entr'actes : il écouta, répondit. Il se retrouva avec un grand soulagement dans son fumoir. Et jusqu'à l'aube il se promena silencieusement, ressasant les terribles idées qui lui troublaient le cerveau, passant de la colère à l'accablement, endurant la plus navrante agonie morale,

Mais il pouvait éternellement tourner et retourner dans sa tête cette question : Pourquoi Thérèse a-t-elle l'air innocent si elle est coupable, et Lydie l'air coupable quand elle est innocente ? Quelle réponse pouvait-il se donner qui le satisfît ? Il ne savait pas ce qui s'était passé ; il ne savait que ce qu'on lui avait dit. Le mort s'était vengé en se taisant. Il ne restait que les deux jeunes filles et Leïla qui pussent parler.

Seule la mulâtresse n'avait pas été interrogée par lui. Il décida de tenter cette dernière épreuve. Dès que le mouvement des domestiques commença dans la maison, sûr d'être tranquille, puisque Lydie ne se montrait jamais avant dix heures, il sonna et demanda la femme de charge. Elle était toujours là où on avait besoin d'elle, comme si elle eût pressenti les exigences de ses maîtres. Et toujours calme, sûre d'elle-même, avec son impénétrable visage bronzé. Elle parut devant Raimond et attendit qu'il parlât. Il était plus embarrassé qu'elle. Il eût voulu tout de suite s'engager très loin, et il sentait combien le terrain était mouvant. Il se résigna à quelques précautions.

— Leïla, commença-t-il, j'ai hier, à la vente où était Madame, rencontré Mlle Thérèse. Elle est fort changée, et vous n'ignorez pas qu'elle est dans un couvent... Depuis un an, vous êtes la seule personne à qui je n'ai point parlé des événements de Beaulieu... Vous avez toute la confiance de votre maîtresse... Vous devez savoir bien des choses ?

Les yeux de la mulâtresse s'allumèrent, sa bouche se contracta comme pour un sourire. Elle ne prononça pas une parole, curieuse de savoir où le comte voulait en venir. Lui, très embarrassé de la confiance à faire ; humilié et irrité d'avoir à s'abaisser jusqu'à cette domestique, reprit vivement, désireux d'en avoir plus tôt fini :

— Vous étiez au courant de l'intrigue?... C'est à vous que l'italien a adressé ses premières lettres?... Y avait-il eu un violent entraînement de passion qui pût expliquer la faute commise par Mlle Letourneur?... Car cette aventure est encore incompréhensible pour moi.

La femme de charge demeura imperturbable et ne deserra pas les dents. Alors, Raimond s'avançant plus près d'elle :

— Enfin, quand je suis revenu, ils se voyaient depuis longtemps déjà dans le jardin et dans le petit pavillon... Je ne me trompe pas, c'est bien cela ?...

Leïla répondit, car elle ne pouvait plus s'y refuser :

— Ne vous l'a-t-on pas dit ?

— Oui, on me l'a dit. Elle-même a tout avoué, tout !... Mais avec de si fières révoltes que j'en suis à me demander si elle n'avait pas intérêt à ne point se défendre... Voyons, Leïla, vous l'avez vue, vous, allant à ses rendez-vous ?... Vous êtes sûre que c'était elle ?

— Et si ce n'était elle, qui donc aurait-ce été ? demanda rudement la mulâtresse.

Ploërné pâlit, et la sueur perla à son front.

— Oui, dit-il d'une voix étouffée, c'était elle, je le lui ai fait confesser à elle même... Mais c'est si étrange, si invraisemblable, en y repensant.

— Invraisemblable ? interrompit Leïla, car elle voyait Raimond aborder soudainement des suppositions qui pouvaient devenir inquiétantes pour Lydie. Invraisemblable ? Pourquoi donc ? Croyez-vous que ces petites filles sœurs et blondes aient le privilège de l'innocence ? Parce qu'elle est dévote ? Bon ! Hypocrisie ! Une enragée, celle-là, vous pouvez m'en croire, et ce n'a été que pour l'empêcher de commettre des imprudences que je me suis mêlée de ses affaires... Puisque vous voulez savoir tout : il fallait que j'aille la chercher auprès de son galant pour la faire rentrer, sans quoi elle y serait restée jusqu'au jour.

— Et elle m'a manifesté aucune douleur quand elle a appris qu'il était mort !... Une grande stupeur... voilà tout !...

— Oui, mais une fois vous parti, elle a crié toute la nuit,

dans sa chambre, si fort, que nous avons peur que Madame l'entende... Ça ne m'étonne pas qu'elle soit entrée dans un couvent, après cette affaire-là... Elle peut être en deuil pour toute sa vie !

Ploërné écoutait avidement les déclarations de Leïla, et quelques précises qu'elles fussent et si conformes à ce qu'il avait appris déjà, son doute subsistait. Pas une fois, il n'avait eu, en entendant la mulâtresse, la sensation de la vérité. Il lui semblait qu'il était enlacé dans les fils savamment tissés d'un mensonge auquel avait participé même celle qui s'en trouvait victime. Las, il voulut ne plus chercher ; il remercia la femme de charge et l'autorisa à se retirer. Il demeura étendu sur un canapé, la tête vide, avec un sentiment de dégoût, comme s'il sentait, autour de lui, flotter une atmosphère d'impureté. Pendant ce temps, Leïla entra chez Lydie. La jeune femme venait de se réveiller, et, fraîche, le teint animé, elle prenait une tasse de thé dans son lit. Elle s'accouda sur l'oreiller, en voyant paraître la nourrice, et découvrant sur le visage de sa confidente des traces d'ennui, elle fit la moue, et dit :

— Qu'est-ce qu'il y a donc, si matin ?

— Il y a que votre mari, à l'instant, m'a appelée chez lui, et que, pendant une demi-heure, il m'a posé des questions à propos des histoires de Beaulieu, cherchant à savoir un tas de choses sur Thérèse.

— Qu'est-ce que tu lui as dit ?

— Ce que j'ai voulu, naturellement. Mais, croyez-moi, maîtresse, il faut vous tenir sur vos gardes. Cet homme-là n'est pas sûr... Il pourrait vous jouer un tour.

— N'aie pas peur. Il n'est pas en état de lutter avec moi... Et le jour où nous mesurerons nos griffes, gare à lui !...

— Il est violent.

— Je le ferai mettre à la raison par plus fort qu'à lui.

— Et si vous avez affaire à lui avant ?

— Je saurai me tenir à l'abri.

Toute rose, dans ses dentelles, Lydie parlait avec une effroyable tranquillité. Elle eut un sourire féroce, et ajouta :

— Oh ! je le hais bien, va. Et il ne souffrira jamais assez pour le mal qu'il m'a fait.

— En tous cas, vous voilà avertie.

— Ne crains rien, tu verras, il est bien dans mes mains, et l'heure n'est pas éloignée où il paiera ce qu'il me doit.

Leïla approuva de la tête dans son fétichisme aveugle, et s'empressa d'aider sa maîtresse à se lever.

VIII

Lydie s'était pourtant bien promis de haïr et de ne plus aimer. Mais Maurice de Roquière avait bouleversé ce programme. L'opinion, quand elle fait une réputation aux gens, ne se trompe jamais complètement. Il y a toujours un certain côté par lequel se justifie sa faveur ou son blâme. Le marquis, classé homme à femmes, possédait réellement les qualités de l'emploi, et la jolie comtesse, bien qu'elle fût, de prime abord, jugé sans conséquence, avait dû, à un moment donné, se rendre compte qu'on ne joue pas impunément avec le feu. Elle s'était brûlée à la flamme allumée de ses propres mains, et ayant voulu faire de Maurice un homme à elle, prêt à tout pour lui plaire, elle était devenue, par un juste retour, une femme à lui. La créole s'était prise à son propre piège, et le philtre qu'elle avait versé au jeune homme l'avait enivré elle-même.

Elle s'était donnée avec emportement, presque avec rage. Mais les sens seuls parlaient en elle, et la même passion animale, où l'ardeur de son tempérament l'entraînait, l'avait jetée aux bras de Roquière, comme aux bras de Girani. Elle était folle de ce beau garçon blond, comme elle avait été amoureuse du beau garçon brun. Mais elle était parfaitement lucide, maîtresse de sa pensée. Elle raisonnait, et ne négligeait aucune précaution pour

n'être pas surprise. La position de l'appartement de la rue de Lubeck lui avait paru satisfaisante. Déjà elle y était venue quatre fois, sans rencontrer personne, ni devant la maison, ni dans l'escalier. Elle avait donc été très ennuyée lorsque Samuel lui avait fait comprendre qu'elle avait été vue. La nécessité de prendre des mesures s'imposait. Renoncer à Roquière ? Elle n'y songeait même pas. Pour cette audacieuse, si sûre d'elle et des autres, reculer dans la route qu'elle s'était tracée semblait inadmissible. Persister à aller rue de Lubeck était bien risqué. Il fallait cependant s'entendre avec le marquis, afin d'assurer l'avenir. Et pour pouvoir causer librement, il fallait y aller une dernière fois.

Cependant des événements, qui avaient au moins autant d'importance que ses affaires de cœur, se préparaient, et c'étaient des affaires de Bourse. Le Comptoir, poussé en avant, comme une machine de guerre, par le parti entier dont il représentait les intérêts, avait jeté dans l'ordre financier un trouble qui n'était pas près de s'apaiser. Emise à cinq cents francs, la valeur avait fait promptement prime, et par une marche ascendante, telle qu'on ne se souvenait pas d'en avoir vu de si rapide, avait escaladé des hauteurs où il paraissait désormais dangereux aux gens prudents de la suivre. Les conséquences de cette hausse avaient été sérieuses pour les fonds publics. La Rente, vendue par paquets pour faire des arbitrages, avait baissé, les Chemins de fer se traînaient lourds, et la Banque elle-même n'était plus maîtresse du cours de ses actions. L'Italien venait, dans la semaine, de faire un plongeon de dix francs, et l'Extérieure espagnole était dans le marasme. Quelques coulissiers, à la dernière fin du mois, avaient été exécutés. C'étaient, en général, des étrangers, et leur chute avait été saluée comme une revanche nationale.

Au lieu de se modérer, en constatant ce périlleux ébranlement des fonds d'États, les spéculateurs, engagés sur le Comptoir, avaient redoublé d'audace et d'efforts. Une étrange folie s'empara d'eux. Ils n'assignaient plus de limites à leur gain. Et ayant déjà poussé le Comptoir à deux mille, ils voyaient le cours de deux mille cinq. Les financiers bien informés, comme Bernheimer, s'inquiétaient et commençaient à inquiéter les autres. Ils savaient qu'au Conseil des ministres il avait été question sérieusement de cette hausse formidable de la valeur réactionnaire, et ils n'ignoraient pas que, depuis une semaine, un syndicat formé par les six plus grosses maisons de banque de Paris, appartenant toutes, comme par hasard, à la finance juive, avait entamé une campagne de baisse sur le Comptoir, et perdu déjà trente millions, tant le mouvement de hausse était irrésistible.

Samuel, élevé dans le respect des grandes maisons, s'était senti très refroidi par l'apparition, dans la mêlée, de ceux qu'il avait toujours considérés comme ses maîtres et par lesquels il était traité en ami. Il se rendit au conseil hebdomadaire du Comptoir, animé de sentiments tout nouveaux, qui ne concordaient guère avec ceux des administrateurs de l'affaire, et dès le commencement de la séance une divergence d'opinion très grave s'établit entre le banquier et ses nobles associés. Il venait dans l'intention de les éclairer sur la situation, et les trouvait décidés à rester aveugles. Avec sa netteté d'exposition habituelle, il entama la question, montra le Comptoir parvenu plus haut qu'il ne devait atteindre et qu'il ne pourrait se maintenir ; il prêcha la prudence, la nécessité de consolider la position. Il fut sage. Et il avait affaire à des fous. Autour de lui un murmure s'éleva brusquement. Tous les visages se refroidirent, hostiles, et les paroles se faisaient âpres. S'il avait des inquiétudes, que ne se retirait-il ? Il avait bien le droit d'abandonner ses alliés de la veille. On savait, de reste, que la société prospérerait sans lui. Se croyait-il indispensable ?

À ces mots, Samuel qui s'était montré très soucieux rede-

vint souriant. Il sentait peser lourdement sur lui la responsabilité des affaires engagées, et on allait au-devant de ses vœux secrets en lui offrant une libération qu'il ne savait comment demander. Il fut ironique :

— Croyez, messieurs, que j'étais loin de méconnaître vos capacités, dit-il avec un sourire, et que je ne suis nullement inquiet de ce que deviendra le Comptoir, si j'en abandonne la direction. Seulement j'ai toujours eu pour règle de ne jamais laisser mon argent là où je n'étais plus... Je tiens à vous en prévenir.

Cette déclaration souleva une tempête d'apostrophes :
— Vendez vos actions !... Retirez-vous complètement ! On saura vous remplacer : écrivez votre démission... Combien avez-vous de titres ?...

— Messieurs, n'agissons pas à la légère, dit Bernheimer, au travers des interpellations qui commençaient à se faire violentes. Je ne veux pas vous prendre au mot... Réfléchissez jusqu'à la fin de la semaine...

— Non ! Pas un jour de plus ! Vous avez douté de l'affaire... Nous n'avons plus confiance en vous !

On l'entourait, et les visages s'animaient, les bras se levaient. Tout ce monde, échauffé par la soif du gain, était pris de colère, presque de haine, en sentant opposer une résistance à son entraînement.

— Eh ! Messieurs, prenez garde. Tout à l'heure, vous allez me déposer, si je ne me hâte de démissionner !... Et, vous vous ferez tort à vous-mêmes. Vous ne voulez pas m'écouter ? Non ? Vous ne voulez pas être prudents ? Non ? Vous voulez courir jusqu'au fossé au bout duquel est la culbute ? Oui ? Alors je vous tire ma révérence !... J'ai dans ma caisse six mille titres du Comptoir...

— Je les achète, dit une voix aigrelette.

Il y eut un instant de religieux silence. Celui qui venait de parler s'engageait pour douze millions. C'était un petit homme maigre, sanglé dans une redingote bleue, dressant au-dessus d'un col cassé un visage bouffi, aux yeux de Chinois, à la moustache rare et jaune. Héritier d'un des plus grands noms de France, il possédait une immense fortune apportée par sa mère, unique héritière de Sauviat, le fameux industriel qui, le premier, eut l'idée de se servir du bois pour fabriquer le papier.

— Monsieur le duc, répondit Bernheimer, ce soir les titres seront chez vous.

Il salua à la ronde avec un sourire :

— Maintenant, messieurs, je n'ai plus rien à faire ici... Bonne chance !

Et il sortit. Cependant un homme tel que Samuel ne pouvait abandonner la présidence du Conseil d'une affaire aussi en vue que le Comptoir sans qu'il en résultât un mouvement à la Bourse. Aussitôt que la nouvelle eut été publiée, une agitation extrême se manifesta dans le monde financier, et la résolution prise par Samuel fut interprétée en bien ou en mal, suivant que c'étaient ses amis ou ses adversaires qui parlaient : " Le Comptoir, privé de l'appui de Bernheimer, allait promptement rétrograder. Comment l'Assemblée générale convoquée à bref délai accueillerait-elle cette défection ? " " Le Comptoir, débarrassé des entraves que la timidité inaccoutumée de Bernheimer lui imposait, allait repartir de plus belle ! L'Assemblée générale, sans hésiter, voterait tout ce que proposerait le Conseil ! " En attendant, il y avait cent francs de baisse et le cours de deux mille était perdu. Mais un effort suprême des porteurs de la valeur rétablissait les affaires avant le coup de cloche de trois heures, et le Comptoir, remonté à deux mille, finissait à deux mille vingt, en hausse.

Le matin même, Samuel, fidèle à ses conventions avec Lydie, lui avait envoyé un simple mot : " Vendez le Comptoir, même s'il y a de la hausse ; l'affaire menace. " Au moment où elle avait reçu cet avertissement, Lydie était dans le petit salon de sa mère. Depuis quelques jours, Mme de Saint-Maurice gardait la chambre, se plaignant

d'horribles névralgies. Pelotonnée au coin de son feu, la brave dame se lamentait sur les souffrances endurées par elle pendant toute la nuit. Sa fille, assise sur un petit pouf, l'écoutait d'une oreille distraite, les yeux fixés sur les tisons ardents, et roulait entre ses doigts le billet de Bernheimer. Son front charmant se creusait d'une ride profonde, et ses lèvres roses, retroussées en un pli féroce, montraient la pointe de ses dents. La porte s'ouvrant lui fit tourner la tête. Son mari entra.

Il alla d'abord à Mme de Saint-Maurice, et après avoir, par une question affectueuse, provoqué ses gémissements, il s'adressa à Lydie :

— Eh bien ! ma chère, voilà du nouveau... Et c'est par le journal que je l'apprends... Bernheimer n'est plus à la tête du Comptoir...

— Il vient de me le faire savoir, à l'instant.

— Alors quelle conduite tenir ? Vous le dit-il ?

— Parce que Bernheimer se retire d'une affaire, est-ce une raison pour qu'elle devienne mauvaise ?

— Samuel est un peu casse-cou, dit Mme de Saint-Maurice : c'était l'opinion de mon beau-frère Letourneur... C'est pour cela qu'ils se séparèrent... Peut-être a-t-il voulu pousser trop vite le Comptoir.

— Je croirais plutôt qu'il a voulu modérer le zèle de nos amis.

— Qu'a-t-on fait à la Bourse, hier ?

— On a monté. Mais il faut connaître les motifs réels de cette retraite... Je passerai chez notre ami tantôt pour savoir s'il faut tenir bon, ou liquider.

Lydie resta un instant rêveuse ; puis, prenant un parti, elle dit d'une voix nette :

— Bernheimer croit qu'on va encore monter.

— Alors je ne bouge pas, fit Raimond.

— Je pense que vous aurez raison.

Ainsi l'heure était décisive, et Lydie, sans hésiter, poussa son mari sur la pente qui conduisait à la ruine. C'était son premier mouvement offensif. Le plan, qu'elle avait sourdement préparé, devait s'exécuter maintenant avec une foudroyante rapidité. L'effondrement de sa fortune allait briser Ploërné et le mettre moralement à la merci de Lydie. Elle avait pris soin de séparer ses intérêts de ceux de son mari, et Samuel manœuvrait avec trop de sûreté pour que les fonds, à lui confiés par la femme qu'il adorait, ne constituaient pas à brève échéance une fortune. Et d'ailleurs, est-ce qu'il ne lui appartenait pas corps et âme ? Est-ce qu'il ne serait pas toujours prêt, sur un signe, à faire ce qu'elle lui commanderait ? Que risquait-elle donc en ruinant Raimond ? De le désespérer, de le pousser à une résolution extrême ? C'était ce qu'elle voulait. Tenir enfin dans sa main celui qui lui avait arraché ses premiers cris de douleur, qui lui avait coûté ses premières larmes ; n'avoir qu'à serrer pour l'écraser et se venger. L'instant de cette âpre jouissance approchait. Et avec une satisfaction atroce, elle constatait que son piège était bien tendu. Elle se leva admirable de tranquillité, embrassa sa mère et déjeûna en face de son mari, causant librement, comme si rien de menaçant ne les séparait.

Cependant un petit billet, dès le matin, avait commandé à Roquière de se trouver rue de Lubeck, vers trois heures. Mais qui aurait pu prévenir le franc et bon Ploërné que sa confiance était trahie, et que derrière le front lisse et blanc de Lydie des pensées infâmes s'agitaient ? Assurément ce n'était pas lui qui l'aurait soupçonné. Il vivait tranquille, croyant à l'honnêteté des autres comme à son honneur à lui, et la jolie créole, qui le regardait en souriant, pensait avec une malice féroce : "Voilà un homme qui est trompé et qui ne s'en doute guère. Il est bien ridicule. Oui, tu es bien ridicule, mon ami, avec ta sécurité présomptueuse. Tu es sûr de toi, par conséquent de moi. Eh bien ! tu as tort et tu es ridicule, ridicule..."

Elle se le répétait avec insistance, presque avec colère, comme si elle avait besoin de se le prouver à elle-même. Mais elle n'y parvenait pas. Elle avait beau regarder Raimond, elle ne le voyait pas ridicule. Si elle avait dit sa secrète pensée, elle l'aurait même déclaré inquietant. Il restait en face d'elle, la physionomie un peu triste, très simple d'allures, pas bavard, car il n'aimait pas parler inutilement, et dans tous ses mouvements se révélait une force qui imposait le respect. Toujours il s'était ainsi montré à elle, et malgré ses efforts pour arriver à ne le point respecter, elle le respectait. Sa rage s'en accroissait et elle l'injurait mentalement, ne pouvant l'abaisser en réalité. Par moments elle se demandait si cet être calme et froid était susceptible de souffrir. Elle ne l'avait point vu frémissant et égaré à Beaulieu, le cœur dévoré par le doute. A elle il ne s'était jamais révélé que souriant et doux. C'était Thérèse qui savait combien il pouvait souffrir.

Lydie se leva, en chantonnant, et comme son mari lui demandait ce qu'elle ferait dans la journée, elle lui répondit, en le regardant de bas en haut :

— J'irai voir mon amoureux.

Il fit un geste de la main, et dit avec reproche :

— Je n'aime point que vous plaisantiez ainsi. Ce n'est point digne d'une femme telle que vous. Prenez donc un peu de gravité.

— J'aurai bien le temps d'être grave, quand je serai vieille. Mais, dites un peu si vous croyez à mon amoureux ?

— Je crois que vous en avez beaucoup...

— Oh ! Beaucoup, ce n'est rien ! Mais un seul ?

— Non ! Je ne le crois pas, dit-il avec tranquillité. Quel plaisir éprouvez-vous à me faire subir cette épreuve ? Vous y revenez souvent. L'autre jour vous vous enquêriez de ce que je ferais si vous me rendiez jaloux... Vous êtes trop sûre de ma tendresse pour avoir besoin de la stimuler, et je ne vous fais point l'injure de n'avoir pas confiance en vous.

— Vous avez raison. Du reste, à quoi ça vous servirait-il de me soupçonner ?

— A rien qu'à me rendre malheureux.

— Très sage !

Elle lui fit une révérence et rentra chez elle.

Lorsque Maurice de Roquière devait passer l'après-midi rue de Lubeck, la concierge, qui était chargée de mettre tout en ordre dans le petit appartement, montait dès neuf heures, ouvrait les fenêtres, balayait les tapis, faisait le ménage. La petite amie du jeune Bricolier, observatrice comme toute femme qui n'a point d'autre occupation que de surveiller ses entours, avait noté cette façon de procéder. Et quand elle entendait le matin battre les portes chez son voisin, elle se disait : "Bien ! il y a tantôt orgie à la Tour !" Et cela ne manquait jamais : Roquière apparaissait régulièrement. Quelquefois c'était la femme qui ne venait pas. Ce matin-là, le balai et le plumbeau de la concierge s'étaient mis en branle plus tard que d'habitude. Pourtant, dès midi, Bricolier recevait un petit bleu lui annonçant que le "jeune homme d'à côté" attendait sa belle. Un quart d'heure plus tard, Bernheimer était prévenu.

Certes, Roquière avait eu de flatteuses bonnes fortunes, On en connaissait quelques-unes, point par sa faute, car il était discret. Mais jamais il n'avait été pris comme il l'était par cette dangereuse Lydie. Elle l'affolait. Il en perdait sa belle impassibilité, et retrouvait, pour l'adorer, des ardeurs de jeune homme à sa première aventure. Il l'avait attendue rue de Lubeck, au début de leur liaison, plusieurs semaines de suite, sans pouvoir la décider à y venir. Enfin, il avait réussi à l'attirer. Et maintenant il lui semblait, tant il était heureux, que de la tête il touchait les étoiles. Il passait des heures, quand il avait rendez-vous, tout seul dans

Mais pourquoi cette grande colère, se demandera-t-on ?

Eh ! la chose est fort simple. *La Vérité* s'est fait donner sur les doigts pour être entrée trop dans le vif du sujet au moment des derniers scandales, et *La Vérité* n'aime pas cela recevoir des observations.

Avez-vous jamais remarqué combien ces grands régenteurs, qui voudraient tout faire marcher à leur guise, sont chatouilleux lorsqu'on s'avise de leur donner quelques conseils ou de leur faire quelque remontrance ?

Une chose a surtout profondément vexé M. Tardivel, c'est que les chiquenaudes qui lui ont été appliquées sur les phalanges proviennent d'un journal qui lui fait concurrence, et que du même coup elles portent atteinte à son amour-propre et à son escarcelle.

Aussi, il se venge en disant leur fait à ces autorités qui n'hésitent pas à le régenter, lui, le seul, l'incomparable Tardivel, et toujours avec cette soumission toute chrétienne qu'il conseille à ses voisins pour mieux s'en dispenser lui-même, voilà qu'il lance son coup de patte :

“Même ceux qui blâment les journaux d'intervenir dans des affaires qui ne les regardent pas ont volontiers recours à ces mêmes organes de publicité.”

Attrapez, messieurs les évêques, cela vous apprendra à faire des mamours au *Courrier du Canada* !

Maintenant commence une charge à fond de train contre la mauvaise presse, et un éloge dithyrambique de la bonne presse.

La bonne presse, c'est *La Vérité* ; la mauvaise, ce sont tous les autres journaux, sans exception.

Moi seul ! et c'est assez, s'écrie Tardivel.

Par exemple, il y a quelque chose que *La Vérité* ne peut pas digérer, une anomalie qui ne lui revient pas du tout.

Comment se fait-il, se demande ce journal, que la mauvaise presse ait le droit de tout dire, et que la bonne presse se fasse museler lorsqu'elle ouvre la bouche un peu trop fort ?

L'explication est pourtant bien simple.

On ne peut pas tout avoir, être et avoir été.

La bonne presse a pour elle tous les avantages : elle a toutes les bénédictions et toutes les souscriptions pieuses ; ses rédacteurs ont le privilège de voyager de presbytère en presbytère, jusqu'au Nord-Ouest, sans bourse délier ; ils sont choyés dans les sacristies ; ils sont appelés même de temps à autre à servir la messe ; ils sont comblés d'attentions par tout ce que le corps social contient d'âmes dévotes.

Ce sont des avantages, cela, — et des avantages qui ne sont pas minces.

On leur demande en échange de se tenir coi ; de recouvrir d'un précieux silence les accrocs qui peuvent survenir à certaines soutanes en vue ; d'ex-

communier régulièrement quelque héritique chaque jour de la semaine ; de calomnier hebdomadairement un confrère implacable.

Ce sont là des devoirs ; peut-on s'y soustraire quand on entend continuer à jouir des avantages.

Quant à nous, la mauvaise presse, comme nous désigne *La Vérité*, nous n'avons qu'un bien, mais un bien dont nous entendons jouir dans toute sa plénitude ; ce bien nous l'avons conquis au prix de tant d'efforts et de tant de luttes que nous le défendrons de toutes nos forces contre les attentats des cagots et des éteignoirs.

Notre bien à nous, c'est la LIBERTÉ.

Liberté, dans son sens le plus large, le plus vaste et le plus noble.

Dans l'ordre social, la liberté de l'un cesse où commence la liberté de l'autre.

Le souci de notre liberté ne nous impose d'autre devoir que le respect de la liberté d'autrui.

C'est là notre ligne de conduite ; c'est la maxime qui nous guide.

Nous respectons tous ceux qui nous respectent ; nous louangeons les bons et nous blâmons les mauvais, quels qu'ils soient ; nous attaquons les tyrans et les usurpateurs, si haut qu'ils soient placés ; nous défendons les faibles, si infime que soit leur position.

Voilà notre façon à nous de comprendre le journalisme, et rien ne nous fera dévier de la voie que nous nous sommes tracée ; rien — ni les menaces ni les persécutions.

LIBERTÉ.

Nous regrettons de n'avoir pas annoncé plus tôt que le supérieur du collège de Sorel avait été changé.

Pourrait-on savoir ce qu'est devenu l'ancien ?

L'histoire du journal anarchiste LE PÈRE PEINARD tel que raconté dans la *Gazette de France*, pieux journal catholique :

“On peut se demander comment une pareille publication a duré trois ans, comment elle n'a pas disparu, accablée sous les amendes et les années de prison. L'explication tient en une ligne : le journal a eu, jusqu'à ce jour, dix gérants condamnés sous lui, et, comme la condamnation est personnelle, une fois le géant disparu, c'est comme si aucune condamnation n'était intervenue.

“Au chiffre et à la gravité des condamnations encourues, il semble que le *Père Peinard* doive éprouver de grandes difficultés dans le recrutement de ses gérants, ou qu'il les paie très cher. Bien au contraire. Le fanatisme est tel parmi les anarchistes que c'est à qui implorera de Pouget la faveur d'une condamnation. Il y en a plusieurs actuellement qui attendent leur tour impatiemment. Jamais le journal n'a payé un de ses gérants ; jamais il ne lui a même fait le service du numéro. Le gérant du *Père Peinard* est un type spécial, un volontaire de la Cour d'assises, qui va en prison comme l'eau va à la rivière, et qui pousse le désintéressement jusqu'à acheter son journal — deux sous de sa poche — tous les dimanches.”

Quel noble exemple à méditer dans notre beau Canada !

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Publiée par la Compagnie de Publication du CANADA REVUE.

Directeurs :

Président : L. E. Morin, sr. ; Directeur-Gérant : A. Filiatreault ;
J. Emile Vanier, J. A. C. Madore, Joseph Fortier.

Rédacteur-en-chef : MARC SAUVALLE.

Secrétaire de la rédaction : A. FILIATREULT.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

Plus 50 cents pour livraison dans la ville de Montréal ; prix du numéro : 10 cents.

312 RUE CRAIG, MONTREAL.

B. P. BOITE 324.

Téléphone l'ell 6826

On annonce la fondation probable au pays d'une nouvelle communauté religieuse étrangère. Il s'agit cette fois des moines Bénédictins. Le monastère serait placé à Magog, sur une terre de 300 acres donnée par l'abbé Ramsay, du diocèse de Sherbrooke.

Il y a longtemps que nous soupirons après l'arrivée au Canada de l'ordre des moines Bénédictins. Ça manquait à notre bonheur. Maintenant, nous pouvons envisager l'avenir sans crainte.

La note suivante a fait le tour de la presse bien et mal pensante de notre ville :

Le révérend Patrick Donnelly, ci-devant de Bathurst, N.E., et aujourd'hui interné dans l'asile St. Joseph Benoît, a pris un bref d'*habeas corpus* contre le révérend père Candide, qu'il accuse de l'avoir privé de sa liberté en le retenant comme prisonnier dans l'établissement de la Longue-Pointe.

C'est encore une de ces terribles exceptions sans doute qui font saigner le cœur de nos prélats ?

Pourquoi faut-il qu'elles soient si nombreuses ?

Nous avons adressé la semaine dernière et cette semaine six cents factures d'abonnements qui nous était dûs avant que le CANADA-REVUE devint hebdomadaire. Nous prions ces abonnés de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration. Ces arrérages ne se renouveleront plus à l'avenir, car nous avons adopté le système des journaux français, qui consiste à ne pas envoyer le journal à moins qu'il ne soit payé d'avance. C'est de beaucoup préférable et pour l'abonné et pour les éditeurs. Les frais de perception, qui sont toujours considérables, permettraient aux éditeurs d'améliorer les publications, pour le plus grand bénéfice de l'abonné.

L'affaire de l'abbé Jacot, français renégat, mauvais prêtre, inspire au *Soleil*, journal royaliste et catholique, les sages réflexions suivantes qui auront, dans les circonstances actuelles, leur pleine application au Canada :

Ce n'est pas bien facile de décréter la déchéance d'un prêtre ; il y a toujours là quelque scandale qu'il est bon d'éviter parfois, à cause d'un retentissement dont la religion porte la peine, et qui réjouit ses ennemis acharnés ; aussi, que de tact et de mesure faut-il en de pareilles circonstances ! Il paraît que ce curé est quelque peu dé-

traqué, et que, par conséquent, toute responsabilité de ses actes lui échappe jusqu'à un certain point. C'est possible et même probable. *Mais alors, il fallait aviser.* Dans quelle fonction est-il nécessaire de plus de délicatesse et de plus de raison ?

Mais alors, il fallait aviser !

Toujours trop tard ; toujours et partout !

Parmi les députés, il y en a de graves, de sévères, de tristes, de gais ; il y en a qui ont de l'esprit et d'autres... qui en font ; celui dont nous voulons parler n'appartient à aucune de ces classifications, il est... ce que vous allez voir.

Il avait fait connaissance d'un des officiers de l'*Aréthuse*, qui, avant son départ, passa chez lui pendant son absence et déposa sa carte en y ajoutant la formule traditionnelle P. P. C.

Le lendemain, le député montrait la carte à tout le monde en disant :

— Ce diable de X..., il est venu, hier, chez moi me faire ses adieux ; je n'y étais pas ; il m'a laissé sa carte, et pour toute adresse il a mis P. P. C. Comment veut-il que je lui renvoie la mienne ? Est-ce que je sais ce que cela veut dire P. P. C. ?

— Comment, lui répondit un jeune ami, qui se plaît à lui en faire avaler de toutes les couleurs, vous ne savez pas ce que signifie P. P. C. ? C'est pourtant bien simple ; cela veut dire : " Parti pour Chicago."

— Vous croyez ?...

— Parfaitement.

— C'est juste, je n'y avais pas songé.

Et immédiatement M. le député envoya sa carte à M. X... à Chicago.

Absolument authentique !

Nous apprenons que M. Arthur Buies, qui a passé toute la belle saison à l'eau salée, dans le voisinage du golfe Saint-Laurent, est maintenant de retour à Québec, où il ne devra, paraît-il, faire qu'un séjour de courte durée, la présence du gouvernement provincial étant tout particulièrement nausé-abonde pour les hommes de lettres.

On nous a chuchoté que M. Buies préparait actuellement une série d'écrits sur les conditions morales et intellectuelles de la nationalité franco-canadienne. Peut-être aurons nous le plaisir d'en faire part à nos lecteurs avant longtemps.

Il devra y avoir probablement quelque chose de très piquant et de très acéré dans ces nouveaux écrits, dont nous avons hâte de prendre connaissance.

D'autre part, il est rumeur dans quelques cercles intimes que M. Buies aurait surtout l'intention de venir donner une grande conférence à Montréal, dans le cours de la première quinzaine de novembre.

Si cela est, nous ne craignons pas de prédire à M. Buies un immense succès, le public de Montréal devant avoir à cœur assurément de témoigner toutes ses sympathies à l'écrivain qui a tant fait pour faire valoir notre pays, et qui a eu pour récompense une honteuse destitution de la part du gouvernement actuel.

ORIGINAUX ET DÉTRAQUÉS*

TYPES QUEBECQUOIS

ONEILLE — GRELOT — DRAPEAU — CHOUINARD —
 COTTON — DUPIL — GROSERRIN — CARDINAL
 — MARCEL AUBIN — DOMINIQUE —
 BURNS — GEORGE LÉVESQUE.

VII

GROSERRIN

I

O vous, mes frères, qui comme moi avez doublé, ou vous préparez à doubler le cap de la cinquantaine, messieurs les ministres, messieurs les juges, messieurs les députés, honorables messieurs de toutes catégories, curés, avocats, médecins, notaires plus ou moins rangés, dites-moi, vous rappelez-vous l'année mil huit cent soixante-deux ?

Nous avons vingt ans, ou tout au moins nous venions d'avoir vingt ans.

Des folies plein la tête, de la poésie plein le cœur, les poches remplies... d'illusions, nous vivions — oh ! mais, nous vivions ! — gais, amoureux, avides de savoir et d'aventures, emportés dans je ne sais quelle envolée d'émotions grisantes et de généreuses ambitions.

Oh ! la jeunesse fleurie !

Oh ! les souvenirs !

En ce temps-là, Son Eminence Mgr le cardinal Taschereau était monsieur l'abbé Taschereau, recteur de l'université Laval.

Sir Hippolyte Lafontaine était président de la cour d'Appel.

Sir Aimé Dorion était secrétaire d'Etat.

Luc Letellier était conseiller législatif.

Joseph Turcotte était président de la Chambre des députés.

Henri Taschereau, encore enfant, venait d'être admis au barreau.

Buies faisait la campagne de Sicile et conquérait le royaume de Naples avec Garibaldi.

Mercier, Laurier et Chapleau faisaient leur droit.

Lusignan jetait le froc aux orties.

Legendre enseignait l'italien, sans l'avoir jamais su.

Ernest Pacaud faisait sa rhétorique.

Et l'évêque de Nicolet, Mgr Gravel, élève de l'école militaire, partageait provisoirement avec moi la mansarde d'étudiant où j'écrivais des articles virulents contre George Brown, pour le *Journal de Québec*.

Il en a coulé de l'eau dans le Saint Laurent depuis ce temps là, qu'en dites-vous ?

Or, les Québécois qui vivaient à cette époque reculée — il doit en rester encore quelques-uns — doivent se souvenir d'un étrange individu qui s'appelait Groperrin.

Parlons-en.

Groperrin était un produit exotique, mais un produit étrange.

D'où venait-il ?

Était-il français, belge, suisse ?

Impossible de le savoir.

Comme il parlait quelquefois de Jersey ou de Guernesey, on en concluait qu'il avait au moins habité les îles de la Manche.

Mais, comme il ne savait pas un mot d'anglais, il devait être né ailleurs.

Sur ce point — pour une raison ou pour une autre — mystère complet.

Quand on le questionnait sur sa nationalité, il répondait avec emphase :

— Moi ? je suis philosophe cosmopolite, enfant de l'humanité, habitant de la planète qu'on appelle le globe terrestre.

-- Mais, enfin, vous êtes né quelque part ?

— Ce n'est pas bien sûr, répondait-il avec un gros rire épais. Vous, monsieur, où êtes-vous né ?

A Québec.

— Comment le savez-vous ?

— Dame...

— On vous l'a dit, voilà tout. Vous ne pourriez pas en jurer.

Et il reprenait son gros rire gras et joyeux.

Esquignons le portrait de l'individu en deux coups de crayon :

Groperrin était ce qu'on pouvait appeler un être chiffonné.

Vêtements chiffonnés, tête chiffonnée, nez chiffonné, tournure chiffonnée, tout cela ne contribuait pas à en faire un personnage imposant.

Il n'était guère intéressant non plus, avec sa barbe et ses grands cheveux châtain sale, sa bouche carrée, et ses yeux bleu faïence trop rapprochés sous des sourcils en broussailles, où s'arquait parfois je ne sais quelle bizarre circonflexe.

Peut-être cet angle mystérieux dont le sommet sépare légénic de l'aliénation mentale.

Ajoutez un ruban rouge flambant autour d'un chapeau de feutre ayant vu de meilleurs jours, et vous voyez Groperrin d'ici.

Était-ce un fou ?

N'était-ce pas plutôt un faiseur assez roublard pour

* Reproduction interdite.

filer son coton et arrondir sa petite pelote aux dépens des naïfs, sans s'occuper de l'opinion des autres ?

Je n'oserais pas trop me prononcer.

Et quand je songe qu'il avait trouvé le moyen non seulement de vivre, mais encore de prospérer, à Québec, avec les seules ressources de son métier — il était poète ! — je ne suis pas éloigné de pencher vers la deuxième hypothèse.

En disant " prospérer ", je n'exagère rien.

Quelqu'un qui avait vu son livret de banque m'a affirmé qu'il avait déposé huit cents dollars à la caisse d'épargne en six mois d'hiver.

Qu'on dise après cela que la poésie ne rapporte pas !

O Gilbert, ta légende en subit-elle des accrocs, depuis que tu t'es avisé de chanter :

Au banquet de la vie infortuné convive !

Décidément, tu n'avais pas le génie des affaires, et tu as eu tort de te plaindre.

Il est vrai que Groperrin, lui, avait une seconde corde à son arc.

Il était savetier.

C'est en tirant sur le ligneul et en maniant le tranchet qu'il composait ses poésies.

En voici une que j'ai conservée dans mes cartons.

Elles s'intitule: *La muse populaire de Groperrin ; réponse à une lettre d'insultes*, et a été lithographiée à Londres :

N'importe qui voudrait critiquer un poète,
 Sans aucun fondement, ni rime, ni raison,
 On peut tout hardiment l'appeler sottie bête
 Sans crainte de souiller ni plum e ni crayon.
 Si c'est un fou perdu, qu'on le traîne à Bicêtre ;
 Si c'est un riche gueux, qu'il aille à Charenton ;
 Ces établissements lui offriront peut-être
 Un remède excellent pour une guérison.
 Coquin ! tu veux de Dieu prendre le rang suprême ;
 En Enfer, tu voudrais contrefaire Pluton ;
 Ton orgueil déplacé fait ta bêtise extrême ;
 En faisant ton savant, tu n'es qu'un cornichon.
 Je prévois que Cambrais (?) a déjà vu ta tête,
 Sur laquelle est tombé le lourd coup de marteau ;
 Si Groperrin a l'air de bien faire la quête,
 Pourtant il ne veut rien de la main d'un nigaud.
 Je n'attache aucun prix à ta grande sottise ;
 Moi, pauvre cordonnier, je veux être écrivain ;
 Ton cerveau se remplit de grosse balourdise,
 Laisse-moi donc guider le faux républicain.
 Crois-moi, tu n'es qu'un sot, qu'un fat, qu'un imbécile,
 Pour oser dénigrer un versificateur.
 Serais-tu par hasard quelque nouvel Achille,
 Des pauvres ignorants le vrai perturbateur ?
 Oui, vraiment, je l'avoue à ta mine *enfrognée*,
 En toi je reconnais un faible médecin ;
 Tu n'es qu'un charlatan, jamais ta renommée

Ne s'étendra plus loin que le bord du chemin.
 Tu sais que, l'autre jour, sans même te connaître,
 Je te crus plein d'esprit, te voyant par hasard ;
 Aujourd'hui Groperrin est devenu ton maître ;
 Ta lettre n'est pour lui que celle d'un jobard.
 Tu te dis fils de Dieu, parent de Ratapoile ;
 Cette grandeur est née en ton vide cerveau.
 Il vaudrait mieux te taire au café de l'Etoile ;
 Sans prendre un pareil titre on paraît moins lourdaud.
 Adieu, beau charlatan à tête sans cervelle ;
 Je vais donc terminer ces compliments nouveaux.
 Tu vois mon écriture, elle n'est pas trop belle ;
 Mais le sens y réside et mes vers sont très beaux !

Quand Groperrin parlait de son écriture, il se vantait, car il ne savait pas écrire.

Aussitôt qu'il avait composé son chef-d'œuvre dans sa tête, il le dictait à n'importe qui pouvait y mettre un peu d'orthographe, et le portait de suite chez l'imprimeur.

Citons maintenant des strophes pour le chant.
 C'est intitulé : *Le maçon de Paris*.

Allons, maçons, mettez-vous à l'ouvrage ;
 Voici l'instant du signal des travaux ;
 Montrez-nous donc du cœur et du courage ;
 Employez bien tous vos matériaux.
 Tous les humains admirent votre ouvrage
 Qui pour leurs yeux et des siècles entiers ...
 Allons, maçons, des grands flattez la rage,
 Gâchez, gâchez, faites bien les mortiers. (*bis*)

Vous bâtissez ce qui s'offre à ma vue,
 Tous ces palais, ces minutieux travaux ;
 Fatalement vous couchez à la rue,
 Quant l'âge vient, accablés par les maux.
 Faites aussi bien belle hôtellerie
 Pour des milords ou des banqueroutiers,
 Gloire au maçon qui de l'artillerie
 S'en vient gâcher pour faire des mortiers. (*bis*)

Vous construisez forts à grosses murailles,
 Vous élevez fortifications ;
 L'insolent riche ose dire : Canailles !
 Vous payez lourdes locations.
 Vous travaillez, l'ambitieux vous raille,
 Il vous méprise, et même les portiers !
 Allons, maçons, qui couchez sur la paille,
 Gâchez, gâchez, faites bien vos mortiers. (*bis*)

Terrassiers, faites donc des tranchées,
 Des ennemis punissez les méfaits ;
 De leurs combats nos vaillantes armées,
 Nous parlerons de leurs brillants hauts faits ;
 On en louera la stupide vaillance ;
 Vous serez plaints des féroces rentiers
 Et puis après, en revenant en France,
 Gâchez, gâchez, faites bien vos mortiers. (*bis*)

On voit à travers les obscurités de ce gâchis, que le poète-savetier était un démoc-soc bien conditionné, et savait prêcher pour sa paroisse.

Il prêchait, récitait et chantait.

Quand ses vers étaient imprimés, il partait en campagne.

Alors, on le rencontrait partout, dans la rue, sur la place publique, à la porte des églises, à l'embarcadère des bateaux à vapeur, en été, aux abords du pont de glace en hiver, chantant à tue-tête ou récitant ses productions, faisant le boniment et distribuant ses brochures et plaquettes à droite et à gauche, moyennant deux, trois, cinq ou dix sous, suivant leur importance.

— Approchez, criait-il d'une voix de stentor et avec un accent nasillard et traînant qui le faisait reconnaître à d'énormes distances, approchez, sieurs et dames, vous allez entendre le célèbre philosophe Groperrin, poète-cordonnier — fait dans le vieux et le neuf — le proscrit exilé par tous les tyrans de l'Europe, et qu'on a voulu assassiner tant de fois pour lui voler ses vers !

Prononcez *vars*.

Et l'individu entonnait sur un ton impossible une mélodie incohérente, sans suite ni mesure, et dont je me rappelle seulement le refrain avec deux vers du premier couplet :

Je te connais, je te connais,
Faux caractère,
En Angleterre !

Je te connais, je te connais,
Femme au pistolet des forfaits !

Pour m'attirer le motif de chausure
Fut par ta bonne amplement usité, etc.

C'était l'histoire d'un prétendu guet-apens, qu'une anglaise lui aurait tendu pour s'emparer de ses précieux manuscrits.

Après cette entrée en matière, le troubadour d'un nouveau genre se mettait à hurler à pleine gorge toutes sortes de chansons abracadabrantes et de pièces de vers archi-comiques.

Romances de saules pleureurs, refrains bachiques, grivoiseries au gros sel, stances de céladons, satires politiques, philippiques à l'emporte-pièce, il y en avait pour les goûts les plus divers.

Va sans dire que tout cela était saupoudré des excentricités les plus burlesques, et farci de lieux communs incommensurables.

Il chantait et déclamait alternativement.

De temps à autre, il s'interrompait pour recommencer son boniment ou faire admirer les passages les

plus remarquables à la foule, qui l'écoutait bouche bée

Il avait une chanson qui commençait comme ceci :

Petit enfant qui fus mis en ce lieu,
Dis, ce matin, as-tu fait ta prière ?
As-tu pensé d'implorer le bon Dieu
Pour qu'il ait soin de protéger ta mère ?

La reine d'Espagne, qui lui avait entendu chanter cela, le fit prier de passer par son palais.

Mais va-t-en voir s'ils viennent !

Groperrin connaissait trop bien ce qui retourne des faveurs royales pour se laisser engluier comme un étourneau.

Il avait répondu aux envoyés de la reine par ces paroles aussi mémorables que bien senties :

— Allez dire à votre maîtresse que les vers du philosophe Groperrin sont trop beaux pour servir de jouets aux persécuteurs de l'humanité !

La reine d'Espagne, qui était, comme on sait, d'une susceptibilité ridicule, ne lui avait jamais pardonné cela, disait-il.

Au reste, il n'en parlait que pour la forme ; ça lui était parfaitement égal.

LOUIS FRÉCHETTE.

(A suivre.)

MACHINE A VOTER.

Qu'on ne s'étonne pas, il ne s'agit d'aucun député de Québec ni d'Ottawa, mais d'un instrument comme en cherche vainement une commission ministérielle de notre Parlement fédéral.

C'est du Japon que nous vient la lumière sous forme d'appareil destiné à simplifier et à faciliter le calcul des votes.

Le parlement japonais (car il est un parlement japonais) va être muni d'une machine à voter qui défiera toute concurrence. L'inventeur est M. Yamakawa.

Un tableau sur lequel est inscrite la série des nombres de 1 à 500 sera placé derrière le fauteuil présidentiel ; chaque nombre correspond à une balle suspendue au-dessous de lui et portant la même indication chiffrée ; un courant électrique étant établi entre les balles et les sièges des députés, ces derniers n'auront qu'à presser un bouton pour faire tomber une balle dans l'urne qui se trouve au bas du tableau. Un rideau sera posé sur le tableau, lorsqu'il s'agira de voter au bulletin secret ; pour le scrutin nominal, un second tableau marque les numéros des balles tombées dans l'urne, et comme chaque député ne peut faire mouvoir qu'une balle, correspondant à son numéro d'ordre, il sera facile de constater comment il a voté.

Une fois les résultats inscrits, un nouveau courant électrique renvoie les balles au tableau.

Le Parlement japonais est très nombreux, trop nombreux pour un jeune pays.

Avec 210 députés, le Canada en a de trop déjà, mais enfin s'il faut en avoir beaucoup, autant ne pas les exposer à perdre la boule.

ULTRA-ARCHI-HUMILIANT

Monsieur le Rédacteur,

J'ai vu, dans votre journal, que le révérend messire Castonguay, un curé du séminaire de Sherbrooke, écrivait des lettres pas beaucoup correctes.

Y a un instituteur qui a trouvé *cinq* fautes dans la première phrase.

Après ça, il est venu un petit garçon de l'école des Frères qui en a trouvé *trois* autres.

Moi, je ne suis qu'un pauvre charretier de la stand, comme on nous appelle; je n'ai jamais mis le pied dans les séminaires — pas même dans ceux des townships; je l'avoue, j'ai eu seulement quatre mois d'école dans toute ma vie, eh bien! vous me croirez si vous voulez, il me semble qu'il y en a une autre de fautive, — ce qui ferait juste *neuf*.

Voyons si vous serez de mon avis.

Le savant professeur — car c'est un professeur, à ce qu'on dit — écrit :

" Il aurait été *mieux* pour tout journaliste qui veut attaquer la religion... etc."

Or, à l'école, on m'a enseigné que *mieux* est un adverbe, et qu'un adverbe ne peut qualifier qu'un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. Et j'ai beau chercher, dans cette fameuse phrase, le verbe, l'adjectif ou l'adverbe que ce *mieux-là* peut qualifier, impossible de le trouver.

Suivant moi, — pardonnez aux prétentions d'un pauvre charretier de la stand — c'est un adjectif et non un adverbe qu'il fallait mettre là.

Il fallait dire : Il aurait été *préférable*, plus *convenable*, plus *simple*, etc.

Par conséquent, *mieux* est une faute. Neuf fautes de français dans la première phrase d'une lettre de professeur, c'est un peu raide à mon avis.

C'est peut-être pour cela que les évêques ne veulent pas que les professeurs de séminaires passent des examens.

Ils ont bien raison, et je les approuve. Il en résulterait peut-être des scandales; et, comme c'est nous autres, les pauvres diables de catholiques, qui sommes obligés de jeter pour effacer ça, j'aime mieux que les choses restent cachées.

Mais, pour cela, il faut que le révérend messire Castonguay, de même que l'abbé Guyhot, n'écrive plus. Ça gâte les affaires, et, après cela, il faut jeûner.

PIERRE MICHEL, ECUYER,

Charretier.

BAPTEMES MIXTES

Les protestants représentent en Hongrie — comme dans nombre d'autres pays d'ailleurs — une minorité généralement instruite, laborieuse, ordonnée, économe. Et l'on peut dire d'eux qu'ils constituent l'un des éléments les plus actifs de la prospérité nationale. Ils vivent au milieu de la majorité catholique, entretenant avec elle d'assez bons rapports, tout en s'efforçant de sauvegarder le plus possible

leur individualité propre. Les deux églises ne font pas trop mauvais ménage. Les pasteurs et les curés voisinent agréablement. A la campagne surtout, on les voit se promener et faire la partie ensemble avec beaucoup de bonne grâce. Les mœurs tolérantes de la nation magyare favorisent socialement l'harmonie entre gens religieusement divisés. Est-ce à dire toutefois qu'il n'y ait jamais aucun nuage au ciel de leur amitié? Ce serait sans doute une erreur. En ce moment, par exemple, et depuis longtemps déjà, il y a la question des baptêmes mixtes qui passionnent quelque peu les esprits.

Disons simplement qu'il s'agit du baptême d'enfants issus de mariages entre protestants et catholiques. Depuis vingt ou trente ans, ces mariages se sont multipliés dans des proportions considérables. Selon un usage déjà très ancien, confirmé, du reste, par différentes circulaires ministérielles, les enfants de pères protestants et de mères catholiques ou de pères catholiques et de mères protestantes, qui — à moins d'accord préalable entre les parents — appartiennent de droit, si ce sont des garçons, à la religion de leurs pères, et si ce sont des filles, à celle de leurs mères, doivent être portés comme tels sur les registres des naissances. Ce registre est tenu par les curés d'une part, et par les pasteurs de l'autre, l'état civil n'existant pas encore en Hongrie. En outre, comme le pays est vaste et la population relativement clair-semée, il en résulte que, faute de paroisses protestantes, dans certaines contrées, les curés catholiques sont souvent amenés à baptiser des enfants, qui, étant donné leur sexe, ne sauraient appartenir à la religion catholique. Le cas contraire se présente naturellement aussi, mais beaucoup plus rarement. Or, tout curé, tout pasteur, ayant baptisé un enfant devant appartenir à un autre culte que le sien a l'obligation d'en faire la déclaration à l'autorité religieuse à laquelle ressortit cet enfant, afin qu'il puisse être reporté sur le registre de son culte. Cette obligation, les pasteurs protestants, paraît-il, la remplissent généralement. Par contre, les curés catholiques, d'accord en cela avec leurs évêques, qui, eux, le sont avec le Pape, ne veulent point en entendre parler. De là, conflit avec le gouvernement, dont les circulaires demeurent lettre morte. De là aussi et surtout mécontentement de la part des protestants.

Ce mécontentement s'est traduit par une sortie véhémente de M. Tisza, l'ancien ministre qui est curateur du district ecclésiastique transdanubien.

Comme il fallait s'y attendre, la virulente sortie de M. Tisza a provoqué, de la part du clergé catholique, les protestations les plus vives. Le primat de Hongrie, Mgr Vaszari, est immédiatement allé se plaindre au ministre des cultes de ce qu'il a appelé une "inqualifiable provocation." Mais là ne s'est pas arrêtée son action. Il a fait plus et mieux. Il vient de lancer une lettre pastorale, dans laquelle il dit textuellement : " Je ne crains rien pour l'Eglise, qui est bâtie sur le roc, mais je crains pour la nation magyare. Si nous, catholique, nous avons parlé d'un ton aussi dur que nos adversaires, le repos de notre patrie eût été compromis." Comparé à ces calmes paroles, le langage excessif de M. Tisza a désagréablement impressionné le public.

Il nous est avis que la cause du protestantisme en Hongrie eût considérablement gagné à être défendue avec plus de sang-froid et de modération. M. Coloman Tisza qui, sur la fin de son très long ministère, ne faisait plus que de médiocre politique, finirait par faire — si on lui laisse les coudées franches — de très mauvaise religion. Ce qu'il faut aux deux confessions qui, dans la patrie d'Arpad, vivent côte à côte, et, Dieu merci, assez paisiblement, c'est une tolérance réciproque. C'est pour cela que, de part et d'autre, on fera bien de confier la défense des intérêts religieux à des esprits apaisés et non à des politiciens aigris par toutes sortes de déconvenues personnelles.

L'HYGIENE DANS LES ECOLES

M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux recteurs d'académie la circulaire suivante :

MONSIEUR LE RECTEUR,

A l'approche de la rentrée des classes, j'ai été consulté de différents cotés sur les mesures à prendre dans les établissements d'instruction primaire et secondaire, en raison de l'épidémie cholérique qui a sévi cette année dans quelques villes.

Je n'avais pas attendu ces demandes pour prendre l'avis des autorités les plus compétentes sur les moyens prophylactiques que pourrait conseiller la science.

Le comité consultatif d'hygiène publique, à qui je m'étais adressé, a appelé d'une manière toute particulière mon attention sur la question de l'eau destinée à la boisson des élèves, aux soins de la toilette, au lavage des légumes et des fruits.

Dès la fin de l'année 1890, j'ai prescrit une enquête sur la qualité des eaux d'alimentation de tous les lycées et collèges de France. Tous les lycées alimentés d'eaux dont la nature a paru suspecte ont été pourvus des filtres les plus perfectionnés. Je suis disposé à donner suite d'urgence à toutes les propositions complémentaires que vous jugerez utile de m'adresser sur l'avis des proviseurs et des médecins des lycées.

En ce qui concerne les collèges communaux, quelques municipalités n'ont pas hésité à s'imposer les sacrifices nécessaires pour l'acquisition de filtres ; il serait indispensable que cette mesure fût généralisée. Je vous prie de renouveler vos instances à ce sujet auprès des municipalités et de me tenir au courant de vos démarches.

Pour les écoles normales, j'ai commandé en juin dernier le nombre de filtres Chamberland Pasteur nécessaires pour que toutes puissent en être dotées : la livraison de ces appareils se poursuit aussi rapidement que le permettent les nécessités de la fabrication. Je vous adresserai incessamment, et vous voudrez bien faire distribuer, dans les établissements qui les ont reçus ou vont les recevoir, une instruction technique très détaillée sur les conditions d'emploi, d'entretien et de nettoyage qu'il est indispensable d'observer rigoureusement pour que ces appareils délicats offrent une sécurité complète.

L'économe et, au besoin, les professeurs de sciences devront surveiller l'exécution de ces mesures avec un soin tout particulier, la garde du filtre ne devant jamais être confiée exclusivement aux domestiques, surtout pendant les premiers mois du fonctionnement.

Pour les établissements qui n'auraient pas de filtres et pour ceux qui, même en ayant, se trouveraient dans une localité contaminée ou simplement suspecte, le comité d'hygiène insiste formellement pour que l'autorité responsable de l'état sanitaire prescrive de ne faire usage pour la boisson que d'une eau qui aura bouilli pendant un quart d'heure au moins et qui sera tenue en vase clos, parfaitement à l'abri du contact de l'air. Cette recommandation s'applique non seulement aux points menacés par le choléra, mais à tous ceux où l'on aurait à redouter d'autres épidémies, la fièvre typhoïde, par exemple.

Vous voudrez bien, monsieur le recteur, inviter les chefs d'établissements (lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires supérieures pourvues d'un pensionnat) à se conformer exactement à ces prescriptions, il est inutile d'ajouter qu'ils ne devront, d'ailleurs, négliger aucune des mesures de prudence que pourra leur suggérer le médecin. Vous leur demanderez, bien entendu, de vous tenir au courant de la situation sanitaire de leurs établissements respectifs, et

même, s'il y avait le moindre symptôme inquiétant, de celle des localités où ils sont situés.

Je n'ai pas besoin de répéter ce qui est depuis longtemps la règle, à savoir que, s'il se produisait des cas de choléra ou même d'autres cas d'épidémie, les inspecteurs d'académie et, au besoin, les chefs d'établissements pourrout eux-mêmes, sur l'avis écrit du médecin, licencier les élèves, sauf à vous informer sans délai de la mesure prise.

Si quelques dépenses supplémentaires étaient exceptionnellement nécessaires dans les écoles normales pour l'application des mesures que je viens de vous recommander, je serais disposé à les prendre à la charge de mon département. Vous auriez à m'en faire connaître le montant aussitôt que possible.

Aux diverses précautions indiquées ci-dessus il convient d'en ajouter une dernière que vous devrez recommander à la sollicitude des chefs d'établissements et du personnel chargé de la surveillance. Dans toutes les localités menacées par une épidémie quelconque, il ne devra être laissé à l'usage des élèves, pendant les récréations, et notamment à l'heure du goûter, d'autre eau que celle qui doit servir pour les repas. En conséquence, les pompes et fontaines des cours de récréation ou les conduits qui les alimentent devront être rigoureusement interdits aux élèves.

Recevez, etc.

Le ministre de l'instruction publique
et des beaux-arts,

LEON BOURGEOIS.

LES MALADIES EPIDEMIQUES

HYGIENE ET PREVENTION

LE CHOLERA. (Suite),

Hygiène publique.—Éviter les agglomérations : empêcher et désinfecter les amas d'immondices ; surveiller et désinfecter les fosses d'aisances ; déclarer tous les malades au commissariat ; surveiller les lavoirs publics ; utiliser les voitures spéciales au transport des contagieux, etc.

**

La prévention générale du choléra consiste surtout à éviter l'encombrement dans les points suspects et à assainir les villes. Il est indispensable d'instituer des visites médicales préventives, qui sont seules capables, au point de vue de l'hygiène privée comme à celui de la police sanitaire, d'arrêter dans sa marche le fléau. En outre, il y a intérêt à ce que les cas de choléra qui se produisent soient immédiatement connus et publiés. On a l'habitude de les taire pour ne pas effrayer les populations. Le silence est coupable ; car il cause une fausse sécurité et empêche toute mesure de préservation publique et privée.

En effet, le choléra d'emblée est fort rare. Si l'on soigne activement ses préjudes, les troubles digestifs qui le précèdent de loin, la diarrhée prodromique qui l'annonce (diarrhée *prémofitoire* des auteurs), *ou à toute chance d'échapper au mal*, ou du moins à sa forme grave.

En temps d'épidémie, il faut apporter les plus grands soins à la désinfection du linge, des habitations et des fosses d'aisances. Pour les déjections, un mélange de sulfate de fer et de charbon pulvérisé fait parfaitement l'affaire. Pour le linge et les logements, conseillons les lavages au chlorure de chaux ou de soude. L'aération et la propreté générale et particulière jouent (nous l'avons souvent dit ici et répété partout) le rôle primordial dans la prévention des épidémies.

Le calme de l'esprit est très important. Il permet d'abord de prendre les mesures d'hygiène utiles. De plus, la

eur dérange l'intestin : chacun connaît la *diarrhée des o uours*, et les relations établies si finement par Voltaire "entre un *boulet de canon* et une *selle*." Or, en temps d'épidémie de choléra, il est indispensable d'éviter la diarrhée et tout ce qui peut la provoquer. Fuir l'ivrognerie, la débauche : se garder même des excès de table et de tout écarte régime ; éviter de manger trop de charcuterie, les conserves, les crudités, les fruits non mûrs, la glace ; repousser tous aliments notoirement indigestes, tels que les mets grossiers, certains légumes (pois, haricots), les moules, le melon, etc. ; manger des potages, du riz, des viandes grillées ou rôties, des légumes frais et de facile digestion.

On évitera, avec autant de soin que les boissons glacées, les boissons irritantes (cidres, liqueurs, boissons alcooliques), les boissons délayantes (sirops étendus d'eau, sauf les sirops de coings, de ratanhia, de menthe et de cachou) On boira du bon vin étendu d'une eau minérale naturelle, ou d'eau bouillie et refroidie. Préféablement à l'eau bouillie crue, l'infusion de camomille ou de thé est très recommandable. Les eaux de Paris, même très filtrées, sont suspectes, sauf celles de la Vanne et de la Dhuis.

Il faut éviter les courants d'air et l'humidité, porter sur le ventre une ceinture de flanelle serrée et des vêtements suffisamment chauds ; chercher l'air et la lumière, soigner l'hygiène de la peau, des cheveux et des dents ; prendre fréquemment de grands bains tièdes. Les sujets qui souffrent d'affections chroniques des voies digestives, de maux d'estomac ou d'intestins doivent redoubler la sévérité dans le traitement et le régime qui leur ont été imposés par le médecin. Quant aux sujets qui suivent des médications irritantes, nous leur conseillons de les cesser en temps de choléra.

Dès les premières atteintes du mal, il faut se mettre à la diète, et prendre, par gorgées, une infusion de menthe, additionnée d'une cuillerée à bouche de sirop d'éther et de dix gouttes de laudanum de Sydenham ; un lavement laudanisé à la même dose, et appliquer sur le ventre des sinapismes.

D'après un savant confrère, M. le Dr. Huguet (de Vars) la meilleure méthode de traitement consiste, après avoir couché le malade et l'avoir réchauffé, à lui faire ingérer de grandes quantités d'eau tiède et de la poudre d'ipéca, pour seconder les vomissements. Rien, croyons-nous, n'est plus juste que cette méthode. Le médecin ne doit-il pas être de la nature l'obéissant auxiliaire ? Or la nature s'efforce, par des évacuations, d'expulser hors du corps les matières toxiques qui l'encombrent. Irons-nous, en arrêtant ces évacuations, maintenir le poison dans l'organisme et enfermer le loup dans la bergerie ? Non ; nous solliciterons les vomissements, sauf à réchauffer et faire réagir ensuite le malade par des frictions vives et des breuvages appropriés.

* *

Méfiez-vous enfin, lecteurs, des conseils intéressés que prête la réclame, hydre dont les têtes renaissent sans cesse, à mesure que la faillite les fait tomber. Ne lisions-nous pas pendant la dernière épidémie, et cela dans un journal sérieux, que le professeur Vulpian conseillait l'absorption quotidienne de 2 grammes d'acide salicylique comme moyen préventif du choléra ? Voilà un modèle d'assertion absurde, prêtée (*non gratuitement, par exemple*) à un médecin de valeur !... Il suffirait de suivre un semblable conseil pour se procurer l'embaras gastro-intestinal le plus sérieux et aussi le plus propre à attirer sur l'organisme, en temps d'épidémie, les décharges de la foudre cholérique : *ab uno disce omnes*.

Un mot encore sur ces prétendus remèdes préventifs. Contre le miasme palustre, il y a le sulfate de quinine,

l'arsenic. Contre le choléra, il n'y a rien que la bonne hygiène et les soins empressés, immédiats du médecin.

Quant aux classes aisées, c'est à elles de faire elles-mêmes leur prophylaxie, en suivant les conseils que nous avons compendieusement indiqués ici. En terminant, insistons sur la nécessité de la continence en temps d'épidémie. Les fanatiques de Cythère, les nouveaux mariés, etc., ont toujours payé au choléra le plus large tribut ; et nous croyons que ce n'est pas sans intention maligne que nos pères (ils avaient, plus que nous, le mot pour rire) donnaient à la maladie qui nous occupe le nom gaulois de "trousse-galant."

DR. MONIN.

LE PROGRES MUSICAL AU CANADA

Au mois de septembre 1888, MM. Willis & Cie., No. 1824 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, obtinrent l'agence des célèbres pianos Knabe pour la province de Québec. Avant cette date, ces splendides instruments étaient très peu connus au Canada. Il est vrai qu'il y en avait à Rideau Hall, la résidence du Gouverneur-Général à Ottawa, et aussi chez quelques-uns de nos nababs qui pouvaient se payer le luxe d'un instrument de ce genre. De temps à autre, un professeur de renom, qui recrutait ses élèves parmi l'élite de la société, achetait aussi un piano Knabe. Les gens désireux de se procurer un "piano américain" achetaient sans se préoccuper aucunement de quelle fabrique sortait l'instrument. Dans le Sud et dans l'Ouest, on reconnaissait que le piano Knabe était en réalité le piano supérieur des instruments américains, et qu'il n'avait pas d'égal pour la qualité de son et la durée parmi l'énorme quantité de pianos de tous genres vendus dans ces localités. Les mérites indiscutables du piano Knabe, tels que la sonorité, la perfection de touche, l'élasticité et la force de l'action, la solidité de fabrique, le fini du travail, et la facilité de vente engagèrent MM. Willis et Cie. à introduire au Canada cet instrument de première classe. Ils étaient certains que les Canadiens achèteraient de préférence à tout autre un piano qui dure 50 ans et s'améliore en vieillissant. Messieurs Willis n'ont pas été déçus dans leurs conjectures, car tous les ans ils constatent une augmentation constante dans leurs ventes, et aujourd'hui le piano Knabe est aussi bien connu à Montréal en particulier et dans toute la province de Québec en général que n'importe où ailleurs. Le piano Knabe a conquis cette popularité par ses qualités seules d'instrument parfait sous tous les rapports. La vente d'un piano Knabe dans une localité peuplée par une population instruite est le précurseur de plusieurs autres ventes d'instruments de la même fabrique. De fait, il est de bon ton d'avoir chez soi un piano Knabe, et c'est la meilleure preuve que cet instrument est réellement supérieur.

Cette semaine les attractions du Parc Sohmer sont, comme toujours, d'ailleurs, choisies avec un soin tout particulier, aussi il faut voir les masses qui se rendent au jardin à chaque représentation. Mentionnons, entre autres attractions :

Les Sœurs Austin, du cirque d'été et de l'Hypodrome de Paris, surnommées "les reines du trapèze volant" ; Aimé Austin a été appelé à juste titre "la mouche humaine," elle marche (avec un procédé à elle seule) au plafond du Pavillon du Parc Sohmer, absolument comme une mouche.

Emile Butat, ténor français ; Sallard, baryton ; Vérande, chanteur comique ; l'opérette "les deux aveugles" sera jouée et chantée (en costume) par MM. Sallard et Vérande.

Admission, 10 cts.